

Bulletin municipal

Janvier 2020



P. 13 La vie à l'école : Fossilea



P. 16
Nature
et Patrimoine des
Montagnes du Matin



P. 18 Le Comité des Fêtes : le marché de Noël



CHAMBOST-LONGESSAIGNE

SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Les comptes-rendus des conseils municipaux	4 à 10
Les informations du Conseil Municipal	10-11
Élections municipales de mars 2026	10
Commission Vie culturelle	
Balade guidée 2025	11
La vie à l'école	12 à 14
Journée Non au harcèlement à l'école	12
Des GS-CP et des CM ravis	
de leur cycle natation à l'école	12
Sortie à Fossilea pour les CE et CM	13
Sortie au cinéma	13
Projet sur la mer pour les classes de l'école	14
Rentrée septembre 2026	14
La vie associative	15 à 20
Association des Jeunes de Chambost (AJC)	15
Bibliothèque	15
Nature et Patrimoine	
des Montagnes du Matin (NPMM)	16
Les informations du jardin collectif	17
Le Sou des Écoles	17
Le Comité des Fêtes	18
Le CPCL	20
La Pétanque Chambostienne fête ses 10 ans !	20



La vie économique	21
Papatake Burgers	21
Natur'O	21
Les informations de la CCMDL	22 à 27
Déchets	22
Mobilités	24
Réseau Com'Monly	25
France services	26
Le Conseil de Développement	
des Monts du Lyonnais	26
Service public de la rénovation de l'habitat	27
Services et associations du territoire	28 à 34
Services Public d'Assainissement Non Collectif	28
GELF - GELFA	29
À votre écoute	29
La Fabrik	30
Groupement des 4 Cantons	31
Solidair-Aidants	32
ADMR	32
Association ARPAMOLY	33
Associations des Handicapés	
des Monts du Lyonnais	34
Calendrier des manifestations	
février à juin 2026	35
Infos pratiques	36



Conception et impression : Imprimerie EGF & CIM
69610 Ste-Foy-l'Argentière - Tél. 04 74 26 15 76
E-mail : contact@imprimerie-egf.fr - www.imprimerie-egf.fr
Directeur de la publication : Marie-Luce ARNOUX
Rédacteur en chef : Commission Communication et Veille technologique
Articles non signés rédigés par les membres du Conseil Municipal

LE MOT DU MAIRE

Chambostiennes, Chambostiens,

C'est dans un contexte plutôt mouvementé et anxiogène sur le plan national et international que j'écris cet édito. La situation en Ukraine ne s'éclaircit pas, la position des USA avec cette volonté hégémonique inquiète, la répression de la mobilisation en Iran préoccupe, la considération du monde agricole par nos gouvernements est alarmante. Sur le plan national, le positionnement politique du Gouvernement et du Parlement face à la situation financière de la France est navrant, voire déplorable. La dette publique exprimée impacte de fait les finances des communes, l'État cherche à réduire d'une façon ou d'une autre les dotations communales.

Il importe aujourd'hui de faire un pas de côté et de ne pas nous laisser happer par ce climat anxiogène. Il nous faut observer et mettre en exergue ce qui va bien. Regardons ainsi cette jeunesse qui se mobilise partout dans le monde pour défendre des idéaux pacifiques et vertueux. Et localement, nous pouvons nous réjouir de l'avancement de nombreux projets et de **belles réalisations communales**.

Le projet phare 2025 a été **l'engagement dans la réhabilitation du commerce de la place de la Bascule**. Nous avons mené parallèlement les démarches relatives aux travaux et celles liées à la future gérance. Tout a avancé comme il se devait. La consultation des entreprises sera lancée dans le courant du printemps et les entretiens pour déterminer le choix du gérant vont avoir lieu sous peu.

Parallèlement, de nombreux **travaux d'entretien** ont été réalisés sur les différents bâtiments. Les plus importants sont ceux relatifs à l'école et à la cantine (poursuite de l'installation de volets brises solaires orientables et l'installation également de panneaux acoustiques). À l'église St-Maurice, les portes et le tympan ont été repeints.

Concernant l'urbanisme, il est à noter que le permis d'aménager pour la 2^e tranche du lotissement a été délivré et la maîtrise d'œuvre retenue.

Faute d'avoir engagé des travaux l'année dernière sur la voirie communautaire, en 2025, c'est une enveloppe de 81 000 €

répartie entre les travaux sur la Grande Allée, le chemin du Bobet, le chemin du Grand Champ et le carrefour des Crêtes qui a été dépendée. À cela s'ajoutent les travaux effectués sur l'enveloppe communale : nous noterons l'élargissement du chemin du Kaolin, le marquage de places PMR, l'extension de la zone 30, la création d'un parking. Parallèlement, le service Voirie de la Communauté de Communes est mobilisé sur la réfection du pont des Granges et du pont de la Loire.

Pour améliorer notre cadre de vie, il a été planté des arbres sur la place de l'Église, il a été installé de nouveaux points d'apports volontaires associés à des aménagements spécifiques dont celui situé rue de l'Égalité réalisé en concertation avec la Communauté de Communes et renforçant le cheminement piétonnier. Une réflexion se poursuit autour de la valorisation de la biodiversité afin de favoriser la protection des abeilles.

Par le biais de différentes **manifestations**, nous avons veillé à accorder de l'importance au fait de vivre et de faire ensemble. Différents temps forts initiés par la municipalité ont jalonné l'année, comme la 5^e édition de "Raconte-moi Chambost" qui nous passionne toujours autant. Retenons aussi, l'atelier "taille des fruitiers" au verger collectif, "l'atelier cuisine-dégustation" en lien avec le CCAS, les bénévoles du Rampotager et le Jardin d'Avenir. Je mettrai également en exergue le parcours de géocaching financé par le Département qui a fait venir 2 071 visiteurs sur notre commune sur 2025. Je pense également aux spectacles proposés par La Fabrik qui enchantent les enfants et à la venue de l'Opéramobil' qui nous a subjugués.

Comme chaque année, nous avons tenté de maintenir un lien de grande proximité avec les associations afin de soutenir leurs actions.

Il m'importe de mettre en avant notre partenariat avec la Communauté de Communes sans qui plusieurs projets et services n'auraient pu voir le jour. Vous pourrez le découvrir précisément dans le journal communautaire "Infor'Monts".

Comme vous le savez, je ne me présenterai pas aux prochaines élections municipales, j'écris donc mon **dernier édito**.

Depuis 2008, dans cet espace, je vous exprime mes agacements, mes petits et grands combats pour une société plus juste, pour un environnement plus sain, pour des choix les plus vertueux possibles sur le plan social, économique et environnemental. Je ne sais pas quel impact ont pu avoir ces messages... mais sachez au moins que j'ai beaucoup apprécié vous livrer ce qui m'animait au quotidien et qui a pu donner du sens à mon engagement.

Au cours de ces 25 années passées au sein du conseil municipal, 7 ans en tant que conseillère municipale et 18 années en tant que maire et vice-présidente à la Communauté de Communes déléguée aux Solidarités actives, j'ai beaucoup appris sur moi ainsi que sur vos réalités de vie, qu'elles soient professionnelles, personnelles, collectives ou individuelles. J'ai tenté d'être à l'écoute de vos préoccupations, vos souhaits tant qu'ils pouvaient s'inscrire dans une démarche d'intérêt collectif. Et, parfois, bien entendu, vous avez pu être contrariés par mes réponses qui ne pouvaient aller dans le sens de vos attentes car elles n'exprimaient qu'un intérêt individuel.

Mais nous avons essayé de composer tous ensemble. Et, pour cela, j'ai été **accompagnée par les équipes successives d'élus** qui ont fourni un travail colossal au sein de leurs commissions respectives. Un maire peut difficilement maintenir une vie de village dynamique s'il est seul. Je tiens donc à tous les remercier pour leur engagement. Les élus sont là pour donner des orientations, faire des choix. Ensuite ils ont besoin de s'appuyer sur l'expertise des agents communaux. À Chambost, ces derniers n'en manquent pas ! Et, j'ajouterais qu'en plus de leur expertise, ils ont un sens aigu de la mission de service public qu'ils doivent remplir. Ainsi, j'ai pu bénéficier de ces ressources précieuses pour servir la commune.

Je terminerai mon propos en vous souhaitant à tous une excellente année 2026 et en vous remerciant pour tout ce que vous faites qui contribue au bien vivre ensemble !

Marie-Luce ARNOUX
Maire de Chambost-Longessaigne

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

▲ 10 JUILLET 2025 ▲

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 10 juillet 2025, sous la présidence de Mme Marie-Luce ARNOUX, Maire :

PREND CONNAISSANCE des procurations accordées par les conseils municipaux absents ou en retard à la réunion, à savoir :

- M. SOULARD donne pouvoir à Mme ARNOUX

DÉSIGNE Mme BLAIN comme secrétaire de séance. Ce dernier procède à l'appel des conseillers et déclare que le quorum est atteint.

ADOpte à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 12 juin 2025.

• DÉLIBÉRATION N°01 - ADMISSION EN NON-VALEUR DES CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Vu l'état des produits irrécouvrables dressé par le Service de Gestion Comptable de Givors, Considérant que toutes les opérations visant à recouvrer des créances ont été diligentées par le Trésorier Principal du Service de Gestion Comptable de Givors dans les délais légaux, Considérant qu'il est désormais certain que ces créances ne peuvent plus faire l'objet d'un recouvrement en raison des motifs d'irrécouvrabilité évoqués par le Comptable,

À l'unanimité, le Conseil Municipal admet en non-valeur les créances communales dont le détail figure ci-dessous :

Objet	Exercice	Non-valeur
Garderie	2022	15,00
Loyers	2024	5,26
Recouvrement	2024	6,88
Taxes foncières		
Baux ruraux		
Total		27,14

• DÉLIBÉRATION N°02 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2025 - ASSOCIATION SEMONS L'AVENIR

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'allouer à l'association Semons l'Avenir une subvention exceptionnelle de 100,00 € pour le déroulement de la 2^e édition de l'Agri Light Tour.

• DÉLIBÉRATION N°03 - DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°2 - BUDGET PRINCIPAL 2025

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de procéder à une modification budgétaire sur le budget communal principal de l'exercice 2025

FONCTIONNEMENT

compte	modification
615221 - Bâtiments publics	- 7 100,00
65313 - Cotisation de retraite	+ 5 000,00
023 - Virement section d'investissement	+ 2 100,00
	0,00

RECETTES

compte	modification
	0,00

INVESTISSEMENT

compte	modification
2158-503 - Matériel et outillage techniques	+ 3 600,00
2184-504 Mobilier	+ 2 100,00
	+ 5 700,00

RECETTES

compte	modification
13251 - Fonds de concours	+ 3 600,00
021 - Virement section de fonctionnement	+ 2 100,00
	+ 5 700,00

• DÉLIBÉRATION N°04 - FINANCEMENT DU DISPOSITIF PARAGRÈLE SUR LE TERRITOIRE DES MONTS DU LYONNAIS - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CCMDL

Vu la demande de financement de la Chambre d'Agriculture et de l'association Paragrèle,

Vu les propositions de participations élaborées par le Bureau et la Conférence des maires,

Considérant l'intérêt pour le territoire de poursuivre l'expérimentation du dispositif paragrèle déployé en 2019,

Considérant que ce dispositif a vocation à protéger les cultures agricoles mais également les biens des particuliers et des communes, Oui l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré,

- la convention de partenariat pour le financement d'un système de détection et de lutte contre la grêle pour le territoire des Monts du Lyonnais,

- le financement du dispositif Paragrèle pour l'année 2025 par la Commune à hauteur de 0,37 € par habitant, soit 351,50 € à régler à la CCMDL qui s'engage à reverser à l'association Paragrèle ou à la Chambre d'Agriculture les sommes perçues par la Communauté de communes dans le cadre des dits conventionnements.

• DÉLIBÉRATION N°05 - COMPOSITION CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRÈS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2026 - APPROBATION ACCORD LOCAL

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que par circulaire en date du 10 avril 2025, Madame la Préfète du Rhône a rappelé que dans la perspective des élections municipales de 2026, les conseils communautaires doivent faire l'objet d'une recomposition dans l'année précédant celle du scrutin municipal.

Ainsi les conseils municipaux doivent délibérer de façon concordante à la majorité des 2/3, représentant 50% de la population ou l'inverse pour une représentativité selon un accord local.

Cette délibération doit intervenir avant le 31 août 2025, à défaut ce sont les modalités du droit commun qui s'appliquent. Un arrêté préfectoral interviendra au plus tard le 31 octobre 2025 pour acter la composition du conseil communautaire applicable à compter du prochain renouvellement général.

Depuis la création de la CCMDL en 2017, c'est un accord local qui a été approuvé pour fixer la composition du Conseil communautaire. Celui-ci respecte les critères contenus dans l'article L 5211-6-1 du CGCT et repose sur la solidarité des conseils municipaux de St-Martin-en-Haut et de St-Symphorien-sur-Coise qui ont accepté de "laisser chacune 1 siège" pour renforcer la représentativité des 2 communes de Ste-Foy l'Argentière et Brussieu qui arrivent ensuite dans l'ordre décroissant au niveau population.

Dans la perspective de 2026, il est proposé de renouveler l'accord local actuel, à savoir une répartition de 44 conseillers communautaires comme suit :

- Les communes de St-Martin-en-Haut et St-Symphorien-sur-Coise : 4 conseillers communautaires ;
- Les communes de St-Laurent-de-Chamouset, Larajasse, Haute-Rivoire, Montrottier, Brussieu et Ste-Foy-l'Argentière : 2 conseillers ;
Les communes qui viennent ensuite par ordre décroissant de population : 1 siège.

Madame le Maire propose au Conseil communautaire de bien vouloir délibérer pour approuver la composition du conseil communautaire après les élections municipales de 2026 selon accord local précité. À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la composition du conseil communautaire avec 44 conseillers communautaires après les élections municipales de 2026 selon l'accord local suivant :

St-Martin-en-Haut : 4 sièges
St-Symphorien-sur-Coise : 4 sièges
St-Laurent-de-Chamouset : 2 sièges
Larajasse : 2 sièges
Haute-Rivoire : 2 sièges
Montrottier : 2 sièges
Brussieu : 2 sièges
Ste-Foy-l'Argentière : 2 sièges
Pomeys : 1 siège
Aveize : 1 siège
Chevrières : 1 siège
St-Genis-l'Argentière : 1 siège
Ste-Catherine : 1 siège
Chambost-Longessaigne : 1 siège
Grammond : 1 siège
Villechenève : 1 siège
Meys : 1 siège
Duerne : 1 siège
Brulliolles : 1 siège
Grézieu-le-Marché : 1 siège
Souzy : 1 siège
Coise : 1 siège
Maringes : 1 siège
St-Denis-sur-Coise : 1 siège
St-Clément-les-Places : 1 siège
Virigneux : 1 siège
Longessaigne : 1 siège
La Chapelle-sur-Coise : 1 siège
Les Halles : 1 siège
Viricelles : 1 siège
Montromant : 1 siège
Châtelus : 1 siège

• COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

- Commission Bâtiment :

- Proposition d'une réunion de commission projet le 22/07 à 17h pour étudier les deux avant-projets sommaires.
- Les travaux de remplacement des menuiseries de l'école seront réalisés du 21 au 28/07.

- L'acoustique à la cantine sera effectuée très prochainement.
- Un four complémentaire et du matériel de restauration scolaire ont été commandés.

- Commission Voirie :

- Les travaux de renfort du talus du Chemin du Kaolin sont commencés.
- Rappel des dates de travaux de voirie communautaire du 22 au 31 juillet 2025 sur les voies suivantes : chemin du Bobet, chemin de la Chapelle, au niveau du carrefour de la Truelle/chemin des Crêtes, chemin des Crêtes, chemin du Grand Champ.
- Présentation du futur Point d'Appoint Volontaire rue de l'Égalité le 24/07 à 18h par le cabinet A2C Sport.
- Fermeture de la plateforme de broyage du 1^{er} août au 14 septembre (broyage programmé le 09/09)
- Assainissement : proposition d'une réunion de travail le 31 juillet avec le bureau d'étude en charge de l'élaboration de la carte de zonage pour finaliser l'ensemble des documents

- Commission Vie culturelle/ Tou

risme :
- M. ASSAM tire un bilan très positif de la journée pique-nique chambostien et fête de la musique du 29 juin, organisée par le Comité des fêtes et la municipalité, de belles prestations et de bons groupes de musique.
- Mme RABILLON précise que le travail de préparation de la balade guidée "Raconte-moi Chambost" se poursuit.
- La compagnie Poly'R remercie la municipalité pour son accueil de l'Opéramobil' le 6 juillet. Dans le courant de l'automne, la compagnie proposera son spectacle 2026.

- Commission Cadre de vie :

- Verger de l'amitié : un message a été envoyé aux parrains des arbres et au groupe de bénévoles pour s'occuper du verger et de la cueillette des fruits pendant l'été.
- Une réunion est fixée le 16 juillet à 19h00 pour finaliser le choix des panneaux "patrimoine".

• Commission économique : Mme BOURBON-CHAPUIS précise qu'un nouveau rendez-vous est donné le 8 septembre à 20h aux pizzaïolos désireux d'installer un distributeur.
- Prochaines dates de conseils municipaux : 11 septembre, 9 octobre, 6 novembre, 4 décembre 2025.

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX (SUITE)

▲ 11 SEPTEMBRE 2025 ▲

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 11 septembre 2025, sous la présidence de Mme Marie-Luce ARNOUX, Maire :

PREND CONNAISSANCE des procurations accordées par les conseils municipaux absents ou en retard à la réunion, à savoir :

- M. BONNET donne pouvoir à M. SOULARD.

- M. ASSAM donne pouvoir à Mme RABILLON

DÉSIGNE Mme BOURBON-CHAPUIS comme secrétaire de séance. Ce dernier procède à l'appel des conseillers et déclare que le quorum est atteint.

ADOpte à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2025.

• DÉLIBÉRATION N°01 - CONVENTION DE FOURRIÈRE 2026-2027

À l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide le renouvellement de la convention de fourrière avec la SPA de Lyon et du Sud Est pour les années 2026 et 2027 afin que cette association assure l'accueil et la garde des chiens et des chats en état de divagation sur la voie publique de la commune et capturés par les services municipaux (dans la limite de 15 chats féraux par an),

- Approuve la participation à payer par la commune d'un montant de 0,60 € par habitant.

• DÉLIBÉRATION N°02 - DÉLIBÉRATION PORTANT CLASSEMENT D'UNE VOIE COMMUNALE SANS ENQUÊTE PUBLIQUE

Madame le Maire rappelle que la procédure de déplacement de la portion de voie communale dénommée "chemin des Pinattes" est achevée.



Suite à ce déplacement d'assiette, elle informe le Conseil Municipal qu'il convient de classer cette voie dans la voirie communale et notamment la parcelle AP0258.

Vu le plan de récolement établi suite au déplacement d'une portion de l'assiette de la voirie communale n°5, À l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'intégrer au domaine public communal, à compter de la présente délibération, le terrain correspondant à la nouvelle assiette de la voirie communale n°5, situé au lieu-dit Les Pinattes, cadastré section AP, numéro 258.

• DÉLIBÉRATION N°03 - DÉNOMINATION DES VOIRIES COMMUNALES - ACTUALISATION ET COMPLÉMENT

Vu la délibération n°11/01/18-01 du 11 janvier 2018 portant validation de la nouvelle dénomination et numérotation des rues de Chambost-Longessaigne ;

Considérant qu'il convient d'actualiser et de compléter certaines dénominations ;

À l'unanimité, le Conseil Municipal valide les noms complémentaires ci-dessous, attribués à certains chemins ruraux qui n'avaient pas de dénomination :

- Chemin du Chêne
- Chemin de la Garde

• INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L2122.22 DU CGCT

Madame le Maire informe l'assemblée :

- Un devis pour la réalisation de sondages géotechniques dans le cadre du projet de réhabilitation du commerce a été validé pour un montant de 5 520,00 € TTC.

- Une déclaration d'intention d'adhésion à une convention de participation prévoyance et santé auprès du CDG69 a été transmise pour avis au CST.

• INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (DIA) DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L2122.23 DU CGCT

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des dépôts de déclaration d'intention d'aliéner pour lesquels il n'a pas été, à ce jour, usé du droit de préemption :

Date de réception : 04/08/2025

Notaire :

Maitre Guillaume ABELLARD à St-Laurent-de-Chamrousset
Vendeur / Acquéreur : MENARD/ABELOUS

Adresse : 2 allée des Soupirs

Type de bien : Maison à usage d'habitation

• COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

- Commission Bâtiment :

Les travaux de remplacement des menuiseries de l'école ont été réalisés, ainsi que l'acoustique à la cantine et l'aménagement d'étagères.

L'appartement vacant T3 de l'immeuble de la mairie a nécessité un gros nettoyage pendant l'été et beaucoup de travaux sont à réaliser pour pouvoir le proposer à la location.

- Commission Voirie :

- Les travaux de renfort du talus du chemin du Kaolin sont terminés.

- Report des travaux de voirie communautaire, à l'automne, sur les voies suivantes : chemin du Bobet, chemin de la Chapelle, au niveau du carrefour de la Truelle/chemin des Crêtes, chemin des Crêtes, chemin du Grand Champ.

- Les travaux de préparation de la réfection des ponts des Granges et de la Doise sont en cours. L'agence Technique Départementale selon la commande de la Communauté de Communes a retenu un cabinet de maîtrise d'œuvre qui travaille actuellement sur l'avant-projet définitif. Des dossiers seront déposés auprès du CEREMA pour une demande de subventions et un auprès de la Police de l'eau pour l'autorisation. Des sondages ont eu lieu le 8 et 9 septembre. Une nouvelle réunion est programmée le 17 novembre.

- Les travaux du point d'apport volontaire rue de l'Égalité sont en cours. Un certain nombre de points d'apports partiels vont être supprimés et les PAV conservés seront renforcés et équipés que de colonnes (les bacs seront supprimés).

- Commission Vie culturelle/ Tourisme :

- Articulation entre la balade guidée "Raconte-moi Chambost" et l'atelier cuisine, organisé par Jardin d'avenir en partenariat avec le CCAS et le Jardin collectif "Rampotager" : À la fin de la balade, un goûter sera proposé, composé des préparations du matin. Il est convenu que les achats d'ingrédients et les préparatifs de matériels seront effectués le vendredi soir et samedi à partir de 9h00 par les élus.

- Un concert organisé par l'association de l'Arros'Art est prévu à la chapelle le 4 octobre prochain.

- Bilan avec Pauline LABOURÉ sur son poste à la bibliothèque : elle souligne l'investissement des bénévoles, il apparaît qu'il manque des heures de travail au regard de tous les projets de l'association. Elle réalise les travaux administratifs et anime et intervient dans quelques ateliers.

Informations transmises : Un spectacle de sortie de résidence de danse Butô est prévu le 12 septembre à 20h, à l'auditorium de l'Agora par la Cie UZUNERI avec l'intervention d'une artiste chambostienne, Yuko KOBAYASHI.

- Des porte-ouvertes sont proposées par Lucas DAVID, artiste botanographe de Chambost-Longessaigne, au Fetel, le 26, 27, 28 septembre.

- Commission Cadre de vie :

- Un modèle de plaque de dénomination des arbres est présenté et retenu.

- François JOUBERT a proposé un projet autour des ruches et abeilles qui viserait à une labellisation de la commune et serait illustré par les décorations du village. La commune conduit déjà une réflexion en ce sens. Une réunion sera proposée le vendredi 26 septembre, à tous les apiculteurs chambostiens souhaitant s'investir dans ce projet.

- Commission économique :

- Les gérants de La Cigogne à Panissières, désireux d'installer un distributeur de pizzas ont été reçus à nouveau dans le cadre de la réflexion conduite à ce propos.

- Le Conseil Municipal décide de surseoir la réponse jusqu'à la détermination d'un repreneur pour le futur commerce.

- Une réunion est prévue le mercredi 24 septembre à 18h pour la

réécriture du cahier des charges permettant l'élaboration de l'appel à candidature pour l'exploitation du commerce.

- Commission Urbanisme :

Une relance auprès du maître d'œuvre est à prévoir pour donner suite à la délivrance du permis d'aménager de la 2^e tranche du lotissement du Garel.

- Commission Vie scolaire :

Les réunions au sujet de l'organisation de la pause méridienne prévues le 15/09 avec le personnel communal et le temps de concertation avec les parents délégués sont rappelés.

- Commission Vie associative :

- Il est décidé de déposer la candidature de la commune, suite à la proposition de la Région de fournir aux communes de moins de 2 000 habitants un barnum de 3mx3m qui sera mis à disposition des associations de la commune.

- Le forum des associations a eu lieu le samedi 6 septembre de 10h à 14h. Le petit déjeuner a été offert par l'association Ô Cœur de Chambost. Moins d'associations ont répondu présent.

- Boîte à clefs avec code : Il est convenu de faire un essai avec le FC2M avec l'installation d'une boîte à clés.

- Il est retenu d'adresser une invitation commune Comité des Fêtes – Municipalité lors de la réunion des calendriers le 09/11/2025

- L'AG de ChamboOst a eu lieu le vendredi 5 septembre. L'association compte 80 adhérents, 9 activités et poursuit sa quatrième année d'existence.

- Commission Finances :

Il est décidé de voter le budget 2026 avant la fin du mandat.

• QUESTIONS DIVERSES

- La subvention de la Région pour le projet de réhabilitation du commerce a fait l'objet d'un arrêté modificatif stipulant que le montant de 100 000 € sera attribué sans proratisation par suite de la modification de l'enveloppe financière.

- Invitation du ping-pong pour participation des conseillers au tournoi inter-association : il est prévu de former une équipe de cinq participants.

- Remerciements de l'association des handicapés des Monts du Lyonnais et de Vie libre pour l'attribution de subvention.

- Sortie municipale : Il est envisagé la

visite du point de captage des eaux à Grigny.

- Remise de la médaille du travail à Pascal COTTANCIN le 06/11.

- Communication des consignes relatives aux modalités de communication en période électorale dans le cadre des municipales du 15 et 22 mars 2026

- Prochaines dates de conseils municipaux : 9 octobre, 6 novembre, 4 décembre 2025.

▲ 9 OCTOBRE 2025 ▲

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 9 octobre 2025, sous la présidence de Mme Marie-Luce ARNOUX, Maire :

PREND CONNAISSANCE des procurations accordées par les conseils municipaux absents ou en retard à la réunion, à savoir :

- M. CHEVALIER donne pouvoir à Mme ARNOUX

- M. ASSAM donne pouvoir à M. VINCENT

DÉSIGNE Mme BLAIN comme secrétaire de séance. Ce dernier procède à l'appel des conseillers et déclare que le quorum est atteint.

ADOpte à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 11 septembre 2025.

Madame le Maire informe l'assemblée que vu avec le service des impôts fonciers et compte tenu de l'imminence des élections municipales, il n'est pas nécessaire de procéder à la nomination d'un membre de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) en remplacement du membre démissionnaire.

• DÉLIBÉRATION N°01 - PASSAGE AU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Vu l'article 205 de la loi de finances pour 2024 généralisant le Compte Financier Unique au plus tard au titre de l'exercice 2026,

Madame le Maire explique que la mise en place du Compte Financier Unique (CFU), qui se substitue au compter administratif et au compte de gestion, vise plusieurs objectifs :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière.

- Améliorer la qualité des comptes.

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX (SUITE)

et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la mise en place du Compte Financier Unique à partir de la gestion 2025 sur tous les budgets de la collectivité.

• DÉLIBÉRATION N°02 - TARIFS 2026

À l'unanimité, le Conseil Municipal :
- fixe divers tarifs à compter du 1^{er} janvier 2026 :

Droits de place :

Abonnés : 0,50 € / ml / jour avec un minimum facturé de 3 ml
Occasionnels : 0,80 € / ml / jour avec un minimum facturé de 3 ml

Concessions cimetière d'une durée de 30 ans :

simples : 200 € / doubles : 400 €
tombes préfabriquées : 2 700 €
cavernes : 400 €

droit à une pose de plaque en cas de dispersion des cendres : 50 €

• DÉLIBÉRATION N°03 - ATTRIBUTION DE CHÈQUES CADEAUX

Sur proposition de Mme le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'attribution de chèques cadeaux d'une valeur de 100 € aux agents de la collectivité, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

• DÉLIBÉRATION N°04 - ADHÉSION AU SERVICE MUTUALISÉ "ÉNERGIE & BÂTIMENT" POUR LES COMMUNES SITUÉES SUR LA PARTIE RHODANIENNE DU TERRITOIRE DES MONTS DU LYONNAIS

Madame le Maire propose de renouveler l'adhésion au service mutualisé "Énergie & Bâtiment" de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais pour une durée de 3 ans.

Pour la commune de Chambost-Longessaigne le montant de la cotisation s'élève annuellement à 703,50 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de renouveler l'adhésion au service mutualisé "Énergie & Bâtiment" porté par la CCMDL.

• DÉLIBÉRATION N°05 - APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES POUR LA RECHERCHE D'UN GÉRANT DU COMMERCE COMMUNAL

Vu la délibération n°02/02/03-01

du 2 février 2023 approuvant la 1^{re} tranche de travaux de réhabilitation d'un bâtiment à usage commercial, Considérant la volonté de la commune de maintenir et développer une activité commerciale de proximité au service des habitants,

Considérant qu'il convient, pour sélectionner un futur gérant, de définir un cahier des charges précisant les conditions de gestion, les obligations du gérant et les critères de sélection,

Sur proposition de Madame le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le cahier des charges annexé à la présente délibération, qui servira de base à l'appel à candidatures en vue de recruter un gérant pour le commerce communal sis 79 Place de la Bascule.

• DÉLIBÉRATION N°06 - APPROBATION RPQS 2024 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Rapport sur le Prix et la qualité du service 2024 relatif à l'assainissement collectif établi par la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

• INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L2122.22 DU CGCT

Madame le Maire informe l'assemblée des frais de sa participation au congrès des Maires.

• INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (DIA) DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L2122.23 DU CGCT

QUESTIONS DIVERSES

Sans objet

• COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

- Commission Bâtiment :

Le traçage de la salle de sport est terminé.

La société de maintenance du réseau de chaleur "Mairie-Demeure du Prieuré" va changer au 1^{er} janvier 2026 à la suite de la résiliation unilatérale de BEALEM.

- Commission Voirie :

M. SOULARD annonce qu'une nouvelle opération de traçage au sol a été réalisée (cheminement rue de

l'Égalité, stationnement PMR, Cédez le passage...).

Les travaux de voirie communautaire ont été réalisés et finalisés en ce début de mois après plusieurs reports. M. SOULARD et Mme le Maire ont fait remonter auprès de la Communauté de Communes, leur insatisfaction sur cette organisation.

- Commission Vie culturelle/ Tourisme :

Mme JOUBERT précise que l'office du tourisme souhaite renouveler le visuel des circuits rando VTT. Il convient de se rapprocher de "Destination Monts du Lyonnais" pour envisager une uniformité territoriale n'amenant pas de confusion.

Mme RABILLON présente les devis de différentes sociétés de fabrication de signalétique patrimoniale afin de définir les achats.

Le conseil municipal remercie tous les bénévoles investis dans la Balade guidée du 20 septembre, ainsi que dans l'animation de l'atelier cuisine. Ce dernier a été organisé par le Jardin d'Avenir, le Rampotager et le CCAS, dans le cadre de l'opération visant l'accessibilité alimentaire saine et durable pour tous, intégrée dans le Projet Alimentaire Territorial. Ces deux manifestations ont été très appréciées par tous les participants.

- Commission Cadre de vie :

Pour donner suite à la réunion du 26 septembre concernant le label APIcité, la commission a rencontré plusieurs apiculteurs qui se soucient de sauver, protéger et sensibiliser la population. Ils seraient intéressés pour faire une maison rucher implantée sur un lieu stratégique de la commune et abritant 3 ruches (ce qui permet de s'approcher sans danger) ; il serait également possible de prévoir des visites pédagogiques.

Pour que ce projet puisse se concrétiser il faudrait 10 apiculteurs bénévoles pour se relayer pour nourrir et entretenir les ruches de mars à juillet (2 heures par mois). Pour la 1^{re} année, un investissement d'environ 5 000,00 € serait nécessaire.

Il correspond à l'achat des ruches, la matière première pour la fabrication de la maison-rucher, l'adhésion au dispositif "APIcités" et le

nourrissement. Il est décidé de soutenir cette démarche dans la mesure où suffisamment de bénévoles se mobilisent.

- Commission économique :

Il est décidé de réunir le bureau de l'association "Ô cœur de Chambost" afin d'échanger sur les possibilités d'accueil du commerce pendant la période de travaux.

- Commission Urbanisme :

Le repreneur du Cabinet de géomètre CLAVIER, retenu pour la maîtrise d'œuvre de la viabilisation de la 2^e tranche du Lotissement du Garel, M. BONIN de Mesures et Patrimoine a repris contact. Une sous-traitance va pouvoir s'envisager entre Mesures et Patrimoine et 3D Infrastructures. Des rendez-vous avec les maîtres d'œuvre sont programmés en cette fin octobre.

- Commission Vie scolaire :

Mme BOURBON-CHAPUIS fait part du travail de concertation engagé au sujet du temps méridien, avec l'équipe d'agents concernés par le fonctionnement du service périscolaire et principalement le service Cantine, ainsi qu'avec les parents et l'équipe enseignante. Des réajustements au niveau du service unique ont dû être mis en place.

- Commission Vie associative :

L'association de gym demande à bénéficier de la salle de sport le jeudi soir du fait d'effectif conséquent. Le club de volley et la section Badminton de Chamboost sont prêts à s'adapter pour cela. Les volleyeurs commenceront leur échauffement dans la salle de gym et le badminton cessera ses séances le jeudi à 19h15. Mme le Maire informe l'assemblée de la dissolution de l'association "Arts Maniak".

- Commission Participation citoyenne :

Mme le Maire rappelle que la cérémonie de Commémoration aura lieu le 11 novembre à 9h30.

- Commission Communale des Impôts :

Mme le Maire fait part de la démission de Mme Chantal TORRE en raison de son déménagement. En cette fin de mandat son remplacement n'est pas obligatoire, son suppléant sera invité à siéger à sa place.

- QUESTIONS DIVERSES

- Prochaines dates de conseils municipaux : 6 novembre, 4 décembre 2025.

▲ 6 NOVEMBRE 2025 ▲

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 6 novembre 2025, sous la présidence de Mme Marie-Luce ARNOUX, Maire :

PREND CONNAISSANCE des procurations accordées par les conseils municipaux absents ou en retard à la réunion, à savoir :

- M. CHARBONNIER donne pouvoir à M. SOULARD

- Mme BLAIN donne pouvoir à Mme CHAMBOST

- Mme JOUBERT donne pouvoir à Mme BOURBON-CHAPUIS

- M. ASSAM donne pouvoir à Mme RABILLON

DÉSIGNE Mme CHAMBOST comme secrétaire de séance. Ce dernier procède à l'appel des conseillers et déclare que le quorum est atteint.

ADOPE à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 9 octobre 2025.

• DÉLIBÉRATION N°01 - QUOTE-PART RÉSEAU UNITAIRE - PARTICIPATION 2025

Pour rappel, la CCMDL est compétente en matière d'assainissement collectif et les communes conservent la compétence eaux pluviales. Les eaux usées et les eaux pluviales ne transitent pas toujours dans des réseaux de collecte séparés : ces réseaux sont dits unitaires.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, l'exploitation des réseaux et des ouvrages d'assainissement a été confiée à SUEZ Environnement dans le cadre d'une DSP et SUEZ facture chaque année à la communauté de communes une quote-part liée à ces eaux claires qui transitent dans les réseaux unitaires.

Il était prévu que ce montant soit revu annuellement en fonction de la réduction effective des réseaux unitaires du territoire.

Le montant appelé par SUEZ pour l'année 2025 s'élève à 46 394,41 € à répartir au prorata du linéaire de réseaux unitaires par commune soit 1599 € pour la commune de Chambost-Longessaigne.

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer le montant de la participation de la commune à la gestion des eaux pluviales selon le montant appelé par SUEZ auprès de la CCMDL et le nombre de mètres linéaires de réseaux unitaires actualisés de la manière suivante :

CHAMBOST-LONGESSAIGNE : Réseau unitaire 2024

Kml actualisé : 4,26
Participation 2024 : 1 452,69 € (341,01 €/kml)

Réseau unitaire 2025 : 4,1 kml
Participation actualisée (391,65) €/kml : 1599 €

• DÉLIBÉRATION N°02 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2025 - LA FABRIK

Madame le Maire informe que La Fabrik propose de renouveler le partenariat pour l'accueil de la 7^e édition du Festival Un Mouton dans le Ciel sur la semaine du 4 au 19 avril 2026, sur la base d'une participation financière de 600 € et gratuité de la salle.

Il est précisé que le coût unitaire par place s'élève à 17 €, incluant les frais artistiques, techniques et administratifs ; la Fabrik souhaite que la participation financière demandée aux spectateurs ne dépasse pas 7 €.

À l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal décide d'allouer à La Fabrik une subvention de 600,00 € pour l'organisation d'un spectacle vivant sur la commune dans le cadre du festival jeune public 2026. La salle polyvalente sera mise à disposition gratuitement pour le spectacle.

• COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

- Commission Bâtiment :
Un rendez-vous avec l'architecte est prévu le 10/11/2025 de 16h30 à 18h afin de présenter l'avant-projet définitif des travaux de réhabilitation du commerce multiservices.

- Commission Voirie :
- Dans le cadre du redéploiement des points d'apports volontaires (PAV), il a été finalement ajouté un PAV au niveau de la rue des Iris. Les aménagements vont se poursuivre.

- La CCMDL a prévu une communication informant la population de la nouvelle organisation de la collecte des déchets ; ces courriers sont mis sous plis par la CCMDL et la distribution est à prévoir par la commune.

- Il est précisé que la distribution des sacs d'ordures ménagères et cabas aura lieu le mercredi 07/01/26 de 16h à 18h et le samedi 17/01/26 de 10h à 12h.

- Le président de la Communauté de Communes a dû mettre fin au contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation des ponts

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX (SUITE)

en raison de plusieurs manquements. Aussi, un nouveau marché de gré à gré doit être envisagé et de fait, un retard de traitement de la situation s'impose.

- Commission Vie culturelle/Tourisme :

- Mme le Maire précise qu'il pourrait être envisagé de solliciter des subventions FEADER pour une opération de signalétique touristique. Il convient donc de préciser le besoin de la commune et la capacité à supporter le reste à charge.

- Mme RABILLON était présente à l'AG de la bibliothèque le vendredi 10 octobre et nous dresse le bilan des projets réalisés ainsi qu'un point sur le "temps bénévole" engagé. Il a été évoqué le problème du chauffage du local. Un audit énergétique en lien avec le service "transition écologique et service bâtiment" de la CCMDL pourra peut-être être engagé afin d'étudier le remplacement du système de chauffage.

- Commission Cadre de vie :

- Décoration du village pour les fêtes de fin d'année : M. DUPORT fait don d'un sapin pour la place de l'église. Des ateliers déco seront organisés tous les jeudis après-midi pour la décoration du village pour les fêtes

de fin d'année avec une date d'installation collective de la décoration le samedi 6 décembre à partir de 8h30.

- L'animation Téléthon de l'AJC est prévue le même matin sur la place de la Bascule.

- Commission économique :

L'appel à candidature pour la gérance du commerce a été lancé avec une date butoir fixé au 15 décembre. La publication a été déposée sur le site internet de la commune, de la communauté de communes, sur la page d'Envied'R. et sur Panneau Pocket.

- Commission Urbanisme :

2^e tranche d'aménagement de l'éco-lotissement :

Lors de la réunion de travail avec le maître d'œuvre, il a été retenu qu'il retravaille le projet sur le cheminement piétonnier, les stationnements et l'éclairage. M. CALEYRON doit également recontacter les différents concessionnaires et vérifier leurs modalités d'intervention.

Une réunion de synthèse est programmée le 02/12 à 14h30 avec la présence des concessionnaires convoqués par M. CALEYRON.

Il est retenu que le prix de vente sera fixé début 2026 avec un démarrage de la commercialisation. La consul-

tation des entreprises est prévue pour avril 2026 après les élections municipales.

- Commission Vie scolaire :

- Une réorganisation sur le déroulement du repas est en phase de test, afin que tous les enfants aient le temps de manger et bénéficient d'un temps de récréation suffisant avant leur retour en classe. Des réunions de concertation entre agents et élus de la commission sont nécessaires pour améliorer ce temps méridien d'1h20 pendant lequel 50 enfants mangent en moyenne tous les jours à la cantine.

- M. CHEVALIER se rendra à la réunion du SIVOS Val d'Argent le 21/11 à 18h à Sainte-Foy-l'Argentière.

- Commission Vie associative :

Rappel de la réunion du 9/11 à 10h30 avec le comité des Fêtes pour réaliser le calendrier des manifestations.

- Commission Participation citoyenne :

Mme le Maire rappelle que la cérémonie de Commémoration aura lieu le 11 novembre à 9h30.

• QUESTIONS DIVERSES

Prochaine date de conseil municipal : 4 décembre 2025.

Il ne sera **plus possible** :

- d'ajouter des noms,
- d'en supprimer,
- ni d'en rayer.

Ce système, appelé autrefois panachage, disparaît.

Attention : tout bulletin sur lequel une liste serait modifiée sera considéré comme nul.

• Des listes respectant la parité femmes/hommes

Chaque liste devra obligatoirement respecter la **parité**, avec une **alternance** stricte **entre femmes et hommes**, du début à la fin de la liste (exemple : femme / homme / femme / homme... ou inversement).

Cette règle concerne la composition des listes de candidats et donc du conseil municipal.

En effet, la parité s'applique au conseil municipal dans son ensemble. En revanche, le maire et le premier adjoint peuvent être du même sexe. L'ensemble des adjoints devra toutefois respecter un équilibre entre femmes et hommes.

Combien de candidats sur une liste à Chambost-Longessaigne ?

Dans les **communes de moins de 1 000 habitants**, le nombre de conseillers municipaux dépend de la population.

Pour Chambost-Longessaigne, le conseil municipal est composé de **15 conseillers**.

La loi autorise toutefois une certaine souplesse : une liste peut comporter **15 candidats** (effectif complet), mais aussi **13 ou 17 candidats**.

EN MARS 2026

FIN DU PANACHAGE



Scrutin de liste paritaire proportionnel, sans possibilité de panachage : présentation des candidatures sous forme de liste bloquée

Balade guidée 2025

Depuis 2021, à l'occasion des Journées du Patrimoine, la commission Vie culturelle organise une balade guidée patrimoniale. Elle propose aux visiteurs une **immersion dans la vie d'antan du village**. Son écriture est inspirée par des témoignages, recherches d'habitants et écrits historiques.

Les étapes sont découvertes au fur et à mesure par les visiteurs et ponctuées de surprises, jeux ou rencontres.

La 5^e édition de "Raconte-moi Chambost" s'est déroulée le samedi **20 septembre 2025**.

40 curieux ont suivi le parcours afin de découvrir le patrimoine actuel mais aussi passé ou transformé.

Du parvis de la mairie jusqu'à l'école publique en passant par la place de la Bascule, la Demeure du Prieuré et la Grande Rue, des souvenirs et anecdotes ont pu être partagés des années 1940 à nos jours !



La commission Vie culturelle remercie tous les habitants, bénévoles, témoins, qui contribuent de près ou de loin à la réussite de cet événement !

La balade s'est terminée par une dégustation d'un goûter préparé par l'atelier cuisine organisé le matin même par le CCAS, le Rampotager et Jardin d'Avenir.

Vous pouvez retrouver des informations sur le patrimoine sur le site internet de la commune.

Si vous avez des souvenirs à raconter sur la vie d'antan ou des archives à partager, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

LES INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Élections municipales de mars 2026

Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les dimanches **15 et 22 mars 2026** auront lieu les prochaines élections municipales.

À cette occasion, les électeurs de Chambost-Longessaigne éliront les membres du **conseil municipal** pour une durée de **six ans**.

Une fois le conseil municipal installé, celui-ci se réunira pour élire en son sein **le maire et les adjoints**.

Un nouveau mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants

La **loi du 21 mai 2025** a modifié les règles des élections municipales.

Désormais, le **scrutin de liste paritaire** s'applique également aux **communes de moins de 1 000 habitants**, ce qui est une nouveauté pour Chambost-Longessaigne.

Concrètement, qu'est-ce que cela change pour les électeurs ?

• Un vote sur des listes complètes et non modifiables

Les électeurs voteront pour une **liste de candidats préétablie**, sans possibilité de modification.

LA VIE À L'ÉCOLE

Journée "Non au harcèlement à l'école"

Jeudi 20 novembre, tous les élèves de l'école de la PS au CM2 ont travaillé sur l'album "Les Petits Bonheurs". Chacun a ensuite pu chercher un petit bonheur que nous avons noté sur un post-it et accroché sur la porte vitrée de l'école pendant une dizaine de jours afin que les parents puissent en prendre connaissance.

"Voir la vie en rose", "Faire des jeux avec ma famille", "Regarder les étoiles filantes"...



En GS/CP, nous avons recherché d'autres petits bonheurs ; ceux qui rendent joyeux et qui font plaisir. Nous les avons notés sur une fiche qui sera à compléter en famille.

Enfin, ce jour-là, **enfants et personnel étaient habillés de bleu, couleur de la lutte contre le harcèlement.**

Les enfants de GS/CP sont repartis avec un petit ruban bleu.

Une bonne journée de partage autour d'un thème commun !



Des GS-CP et des CM ravis de leur cycle natation à l'école !

La classe de GS/CP de l'école de Chambost-Longessaigne a fini son cycle de natation fin décembre, après quatre mois d'apprentissage, à raison d'une session par semaine, avec le maître-nageur **Anthony**, à la piscine de St-Laurent-de-Chamousset.

Au vu des sourires des petits baigneurs, cela a été profitable !

Ils ont fait les "crocodiles", ils ont sauté "en parachute", ils sont allés chercher des "trésors" au fond de l'eau...



Les élèves de CM1-CM2 terminent aussi leur cycle de natation encadrés par le maître-nageur **Clément**. Ils ont tous bien progressé, appris différentes nages. Ils ont pu expérimenter la nage avec des palmes ainsi que le sauvetage.

Bravo à tous !

Sortie à Fossilea pour les CE et CM

Le 21 novembre, les enfants des classes de CM1-CM2 et CE1-CE2 sont allés visiter le **Musée de l'Odyssée Géologique du Beaujolais** de St-Jean-des-Vignes qui a été récemment modernisé pour mettre en valeur le patrimoine naturel remarquable du **Géoparc du Beaujolais**. Il offre une immersion fascinante dans l'histoire de la Terre et s'accompagne d'un parc où se mêlent **découverte botanique et exploration d'une faille géologique d'une grande richesse scientifique**.



Les élèves ont visité le musée avec un guide soucieux de partager ses connaissances en géologie et en paléontologie. Ils ont été sensibilisés à l'importance des roches pour la fabrication d'objets depuis la préhistoire jusqu'à nos jours mais aussi pour comprendre l'histoire de la vie sur notre planète. Ils ont pu regarder les nombreux **fossiles** trouvés sur ce site géologique.

Les CE ont participé à un atelier où le processus de fossilisation leur a été expliqué et où ils ont fabriqué leurs "faux-fossiles" en argile.

Les CM ont participé à un **atelier sur l'art à la préhistoire**. Nous avons aussi fait un petit tour dans le parc pour voir la faille géologique. Ce fut une visite très intéressante pour les élèves.

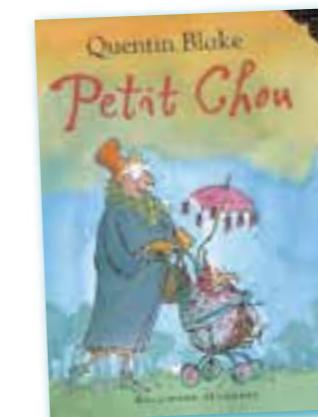
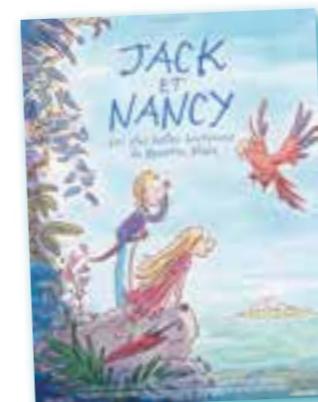


Sortie au cinéma

Lundi 15 décembre, les élèves de **maternelle** et de **CP** ont pris le car pour se rendre au cinéma de **Panissières**. Pour de nombreux petits, c'était une première !

Ils sont allés voir deux courts métrages : "Jack et Nancy" et "Petit Chou".

Une belle sortie culturelle pour terminer l'année !



LA VIE À L'ÉCOLE (SUITE)

Projet sur la mer pour les classes de l'école

Les enfants de l'école ont débuté l'année autour d'un **projet commun autour de la mer** (grande cause nationale pour l'année 2025).

Ils ont suivi la **Transat Café L'Or** (anciennement Transat Jacques Vabre) qui partait de la métropole pour rejoindre la Martinique ; Samantha DAVIES et Violette DORANGE sont les 2 skippers professionnelles qui ont fait la course **pour l'association "Initiatives cœur"**.

Les enfants ont suivi leur périple et leur bateau durant 15 jours environ.

Leur action est humanitaire puisqu'elle sert à faire venir des enfants malades du cœur qui ne peuvent être opérés dans leur pays. C'est un projet qui montre que la solidarité peut sauver des vies !



Cette course a permis d'inscrire les classes de la PS au CM2 dans de nombreux **apprentissages scolaires** : **lecture d'une carte du monde, travail sur les échelles, le vocabulaire de la vie sur le bateau...**



Rentrée septembre 2026

ÉCOLE PUBLIQUE
80, Grande Rue
69770 Chambost-Longessaigne



Inscription à l'école

Votre enfant est né en **2023**, prenez contact avec l'école dès à présent.

Votre enfant est né en **2024 (entre le 1^{er} janvier et le 31 août)**, faites-vous connaître, il sera mis sur liste d'attente et admis à l'école en fonction des places disponibles.

Vous pouvez dès à présent contacter Mme CHAZOT, directrice, au 04 74 26 32 64 (de préférence le mardi) ou par mail : ce.0691342j@ac-lyon.fr.

Nous conviendrons ensemble d'un rendez-vous pour une visite individuelle de l'établissement et nous vous remettrons le livret d'accueil.

LA VIE ASSOCIATIVE

Association des Jeunes de Chambost (AJC)

Comme chaque année, nous essayons au maximum de faire vivre notre village, grâce à des manifestations. Le **5 juillet** dernier, un **tournoi de football** a rassemblé plusieurs équipes. Cet évènement, placé sous le signe de la sportivité et de la bonne humeur, a été une réussite et a permis de partager un moment agréable.

Nous remercions toutes les personnes que nous avons vu le samedi **20 septembre** pour le week-end de la **vogue**, lors de notre nouveau tournoi de Bubble foot suivi du **bal** animé par Rythmic Concept.

L'association des jeunes du village a été particulièrement active sur cette fin d'année, avec plusieurs manifestations conviviales et solidaires qui ont rencontré un beau succès.

Le **22 novembre**, nous avons organisé une **après-midi jeux de société**, ouverte à tous. Ce moment de partage a permis à toutes les générations de se retrouver autour de jeux proposés par l'organisme Oika Oika.

Le **6 décembre**, l'association s'est mobilisée **pour le Téléthon** avec une vente de saucisson et de patates. Grâce à la générosité des habitants et à l'engagement des jeunes du village, un don d'environ 1 200 € a pu être reversé au Téléthon. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette action solidaire.

Enfin, le **13 décembre**, nous étions présents au **marché de Noël** avec un **stand proposant crêpes et hot-dogs**. Cette soirée a permis de partager un moment convivial et de contribuer à l'animation du village pendant les fêtes de fin d'année.

L'association des jeunes remercie chaleureusement la municipalité et l'ensemble des habitants pour leur soutien et leur participation. Nous vous souhaitons une belle année 2026 en attendant de se retrouver pour de nouveaux évènements !



Pour l'AJC, Lucie COQUET

Bibliothèque

Un automne très animé !

Pour bien préparer la rentrée, la bibliothèque a proposé un **atelier pour fabriquer des portes-clés, autocollants et autres petites choses à glisser dans le cartable**.

Dans le cadre de la semaine du Kamishibaï, une **lecture de contes** et un **atelier créatif** ont été proposés aux enfants : fabriquer un petit théâtre.

Halloween et ses créatures effrayantes... De nombreux enfants sont venus fabriquer un squelette, en papier !

Et bien sûr nous avons décoré la bibliothèque pour les **fêtes de Noël**. Nous avons pu, chacun avec son talent, dessiner sur les vitres.



Bravo à tous les participant.e.s !

Pour la bibliothèque, Camille BELLOT



Atelier Kamishibaï

LA VIE ASSOCIATIVE (SUITE)

Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin (NPMM)



L'association Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin, basée à Panissières, existe depuis janvier 2017 : elle intervient sur ce territoire rural composé de 29 communes* en partenariat avec l'Office de Tourisme de Forez-Est.

Forte d'une cinquantaine d'adhérents, notre association s'organise en **quatre commissions (circuit, fleurissement, patrimoine, voyage)** qui se réunissent au gré de leurs évènements et coordonnent les activités confiées aux bénévoles.

Vous aimez et voulez... parcourir les Montagnes du Matin en empruntant des sentiers de randonnée préservés et balisés, traverser et apprécier nos villages fleuris riches en patrimoine architectural et textile : rejoignez-nous, nous vous accueillerons avec joie !

Souhaitant étoffer notre Conseil d'Administration, conforter nos commissions, développer nos animations et renforcer nos équipes de terrain, nous invitons les personnes intéressées à se faire connaître auprès du bureau (npmm.contact@gmail.com) ou à participer à notre prochaine Assemblée Générale.

L'édition 2026 de notre **concours de fleurissement** nécessitera deux volontaires pour prendre la relève de son secrétaire et de son photographe.

Notre **commission Patrimoine** compte relancer son concours photographique et cherche des professionnels pour constituer son jury. Notre **commission Circuits**, toujours en quête de sang neuf, veillera à poursuivre le balisage aux normes fédérales des circuits de petite randonnée communs à Forez-Est.

Bureau de NPMM (npmm.contact@gmail.com) : Christiane DUFOUR présidente responsable Circuits, Henri BIBOST vice-président, Mireille BISSARDON secrétaire, Dany ESCOFET vice-secrétaire, Maxime BERNE trésorier responsable Patrimoine, Jacqueline GAY vice-trésorière, Maurice MICOLON responsable Fleurissement, Bernard BONHOMME responsable Voyage.

* Balbigny, Bussières, Chambost-Longessaigne (Rhône 69), Civens, Cottance, Epercieux-Saint-Paul, Essertines-en-Donzy, Jas, Mizérieux, Montchal, Néronde, Nerville, Panissières, Pinay, Poncins, Pouilly-les-Feurs, Rozier-en-Donzy, Sainte-Agathe-en-Donzy, Saint-Barthélémy-Lestra, Sainte-Colombe-sur-Gand, Saint-Cyr-de-Valorges, Saint-Cyr-les-Vignes, Saint-Jodard, Saint-Marcel-de-Félines, Saint-Martin-Lestra, Salt-en-Donzy, Salvizinet, Valeille, Violay.

Christiane DUFOUR, administratrice depuis 2019, a accepté la présidence de NPMM en novembre 2024, succédant à Bernard CHAMBOST depuis longtemps investi.

Notre Conseil d'Administration s'est déplacé en 2025 à St-Cyr-de-Valorges et Bussières, invitant les maires Gilbert GRATALOUP et Georges SUZAN à participer à leur assemblée. L'occasion pour la vingtaine de membres de goûter la table de la Grange Gourmande et de visiter le Musée du Tissage et de la Soierie.

Notre **commission Circuits** s'appuie sur un réseau de bénévoles conséquent : 50 délégués pédestres et 12 suiveurs VTT assurent le contrôle des chemins permanents et l'entretien de leur balisage, par conventions avec l'Office de Tourisme Forez-Est et la FFRandonnée Loire.

L'usager de pleine nature chemine ainsi en toute sérénité et sécurité, avec le plaisir de côtoyer une nature accueillante et de découvrir le patrimoine local, notamment textile.



Balisage fédéral à Mizérieux (07/2025)



Au choix dans les Montagnes du Matin :

- le GRP Terre de Tisseurs en Forez, soit 161 km à parcourir dans les deux sens,
- 71 circuits Petites Randonnées = 754 km, dont le parcours célèbre du Monorail,
- 25 itinéraires VTT dont 401 km labellisés FFC par l'OTFE.

En **septembre 2025**, notre voyage solidaire a pris la destination de l'Allier par la mythique Nationale 7. Au programme : découverte du patrimoine de la ville de Moulins, visite du Centre National du Costume de Scène et pause à la station Ozo du Coteau.

Notre **commission Patrimoine** a accueilli en **octobre 2025** un groupe de marcheurs lors de leur randonnée

itinérante dans les Montagnes du Matin, organisée par la FFRandonnée Loire. Au menu : visite de la chapelle St-Loup et du patrimoine textile de Panissières.

Pour notre **concours de fleurissement**, les jurys sillonnent pendant l'été les communes inscrites et visitent les particuliers sélectionnés. À noter, en 2025, la participation du jardin médiéval de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Salt-en-Donzy.

La remise des prix en novembre est l'occasion d'apprécier la rétrospective des bourgs et maisons fleuris et d'échanger avec des professionnels ou amateurs compétents : en 2024, le documentaire sur le parc floral d'Apremont-sur-Allier a reçu un franc succès.

Les informations du jardin collectif

Il y a une avancée considérable puisque nous avons initié des **rencontres entre les trois jardins collectifs (Chambost, St-Martin-en-Haut et tout récemment St-Symphorien-sur-Coise)** gérés par l'association Pour une Alimentation solidaire.

Ces rencontres permettent de mutualiser des savoirs, de croiser les compétences et concrètement de faire des chantiers collectifs, partager des graines au sens propre et au sens figuré... Il nous reste à mobiliser les habitants de la commune !

Nous avons bien besoin de l'énergie collective !

Pour le jardin collectif, Mireille DUBOIS



Le Sou des Écoles

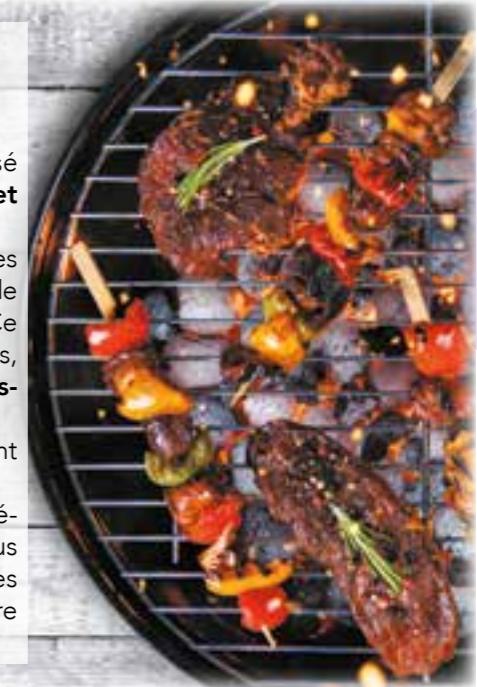
Traditionnel barbecue de fin d'année

Durant cette période estivale, le Sou des Écoles a organisé son traditionnel barbecue de fin d'année scolaire le **4 juillet** dernier.

Cet événement convivial a permis de rassembler les familles du village autour d'un moment de partage et de célébration marquant la clôture de l'année scolaire. Ce rendez-vous annuel reste un temps fort apprécié de tous, petits et grands, dans une **ambiance chaleureuse et festive**.

Nous remercions tous les participants et bénévoles qui ont contribué au succès de cette journée.

Nous vous attendons nombreux à nos prochains événements ! Et si l'envie de retrousser vos manches vous dérange, **rejoignez-nous au sein de l'association** : les bonnes volontés sont toujours les bienvenues pour faire vivre la magie du Sou des Écoles.



LA VIE ASSOCIATIVE (SUITE)

Le Comité des Fêtes

La fête patronale

Les **19, 20, 21 et 22 septembre** ont été marqués par la fête patronale ! À l'origine, il s'agit de la Fête en l'honneur de St-Maurice, que l'on célèbre le 22 septembre.

Cette édition a été marquée par des **changements dans l'organisation** pour mieux répondre aux besoins des participants.

Ces **4 jours festifs** ont débuté le vendredi soir par la **soirée karaoké** et le **"jambon/frites"**, servis par les membres du Comité des Fêtes dans la salle polyvalente.

La journée du samedi a vu les membres du Comité des Fêtes faire leur incontournable **"tournée des brioches"** à vélo auprès des artisans et commerçants ! Les jeunes de l'AJC ont proposé, quant à eux, un **bubble foot** sur le stade l'après-midi. Enfin, cette journée s'est achevée par le **défilé**, avec les majorettes de Virigneux, la Batterie fanfare de Panissières et de nombreux enfants venus porter les flambeaux. Un beau **feu d'artifice** a ensuite éclaté dans le ciel, avant que la soirée se termine par le **bal des jeunes**, animé par Rythmic Concept.



*Notez le
rendez-vous
pour 2026 :
la fête aura lieu
du 18 au 21
septembre !*



Le dimanche en fin de matinée, un accueil par l'Union Musicale Pontcharra-St-Forgeux était organisé, suivi du **repas "méchoui"** à la salle polyvalente, compte tenu du temps pluvieux. Nombreux sont ceux qui n'ont pas hésité à braver le mauvais temps pour profiter de ce moment festif, suivi par le spectacle Mix Bike show, par Acro Bike, **démonstration d'acrobatis à vélo** dans la salle des sports. Enfin la traditionnelle **soupe aux choux** a été servie pour réchauffer les plus téméraires.



Le lundi, compte tenu du mauvais temps, il a été proposé soit un **concours de belote** soit le **concours de pétanque** non primé pour finir ce week-end festif. Merci à tous pour votre participation ! Espérons que cette nouvelle organisation réponde mieux à vos attentes.

Marché de Noël

Dès l'aube, en ce **samedi 13 décembre**, nous avons pu entendre les "lutins" du Comité des Fêtes préparer le marché de Noël.



*Les lutins savourent une pause
après avoir fini l'installation
du marché de Noël !*

Dès le milieu de l'après-midi, les nombreux exposants (14 exposants), créateurs et producteurs ont installé leur beau stand garni de **produits locaux et artisanaux** proposés aux visiteurs, venus faire leurs emplettes locales. Le temps clément a permis au chaland de profiter pleinement de la fête.

Le comité avait, bien sûr, prévu les **huîtres fraîches** et le **vin blanc**, sans oublier le **vin chaud** pour les plus frileux. L'AJC était présente avec son **stand de hot-dogs et gaufres**. Le **Père Noël** était également de la partie pour les enfants.

La journée s'est terminée, au chaud, avec un délicieux pot-au-feu. Nous remercions tous ceux qui ont participé, faisant de ce marché ainsi que du pot-au-feu un moment festif.



LA VIE ASSOCIATIVE (SUITE)

Le CPCL

Tout d'abord, nous souhaitons à tous une **joyeuse année 2026** ! En ce mois de janvier, il est temps de faire le bilan de cette fin d'année 2025.

Le **10 novembre**, le club organisait son traditionnel **concert** et ce fût un franc succès tant par le spectacle que par l'ambiance et le repas. En effet, plus de 200 personnes ont assisté aux plus belles chansons de Michel SARDOU interprétées par Olivier DEBAUGE. Le public a pu également apprécier les chorégraphies rythmées du groupe Infinity Dance et les chansons de Laurie Laelle accompagnées de JP Évènements.

C'est la manifestation phare du club, c'est pourquoi il était important pour nous de mettre toutes les chances de notre côté. Nous voulons donc remercier tous les bénévoles, les personnes venues assister au concert et bien évidemment, Olivier DEBAUGE, Laurie Laelle, Infinity Dance et JP Évènements.

Pour celles et ceux qui se demandent, oui vous pouvez d'ores et déjà **réserver votre 10 novembre 2026**, la soirée aura lieu à la même date !

Vendredi 5 décembre, le club pongiste donnait rendez-vous aux membres des associations du village inscrits pour la **4^e édition du tournoi inter-associations**. 24 joueurs se sont inscrits cette saison pour défendre les couleurs de la Pétanque, la Municipalité, le Foot, Chambost, le Sou des Écoles, la Bibliothèque, le Club Automobile et la Gymnastique. 22 étaient présents le vendredi soir pour les rencontres de poule et se sont ensuite retrouvés dans la salle de tennis de table pour déguster une raclette et arroser les victoires pour certains !

À l'issue des quelques dernières rencontres restant à se disputer, les seiizièmes de finale seront organisés en février prochain.

Enfin un petit mot sur une nouvelle manifestation, très justement nommée "LE CHAMBOST DES GAMELLES", elle aura lieu le vendredi 13 FÉVRIER au soir. Il s'agit d'un tournoi où la raquette ne sera pas de rigueur mais plutôt POËLE et CASSEROLE ! Une soirée qui se voudra conviviale avant tout.



La Pétanque Chambostienne fête ses 10 ans !

Cette année, la Pétanque Chambostienne fête ses 10 ans d'existence avec des adhérents toujours fidèles depuis 2016, année de la création de l'association, dont Gérard FORIN en est le Président.



Nous avons des adhérents qui sont présents depuis le début, des liens se sont créés et nos membres aiment se retrouver chaque vendredi. Tout au long de l'année 2025, le bureau a organisé plusieurs **soirées**, dont la dernière s'est déroulée à l'Îlo Café où nous avons passé un très

Pour la Pétanque Chambostienne, Anne DUBOIS

bon moment autour d'un repas suivi d'un spectacle et d'une soirée dansante. Vous avez envie de rejoindre notre association venez à notre **Assemblée générale le 1^{er} mars**.

Notre **concours annuel** Jean ROUSSET aura lieu le **26 juin**.

Depuis 3 ans, le dynamique Club pongiste, (CPCL) organise un **tournoi inter-associations** qui permet aux membres des différentes associations de se rencontrer, et de partager un repas entre inscrits où se dégage une belle synergie. Nos adhérents qui collaborent à cette échange sont contents d'y concourir. Les phases finales des rencontres auront lieu le 24 avril.



LA VIE ÉCONOMIQUE

Papatate Burgers

NOUVEAU DANS LE VILLAGE TOUS LES VENDREDIS SOIR

Papatate Burgers débarque dans votre Commune !

Au menu : burgers smashés, frites du coin coupées maison et cuites comme en Belgique, bières locales bien fraîches et desserts coquins pour finir en beauté.

Réservations fortement conseillées !

07 65 72 34 85
www.papatate.fr

Emplacements

Vendredi Soir / 18h-21h30
CHAMBOST-LONGESSAIGNE - Espace Culturel

Dimanche Soir / 18h - 21h30
LONGESSAIGNE - Place de l'Eglise

PAPATATE BURGERS
DÉBARQUE À CHAMBOST-LONGESSAIGNE

100% FAIT MAISON PRODUITS LOCAUX BIÈRE OFFERTE

2 JANVIER 2026 18H00 - 21H30 ESPACE CULTUREL - CHAMBOST

RÉSERVEZ SUR
www.papatate.fr OU 07 65 72 34 85

Natur'O

OUVERTURE DE CABINET

Natur'O
Naturopathie & accompagnement global

Ici, vous pouvez ralentir et prendre soin de vous.

Bienvenue dans un espace d'écoute et d'accompagnement.

- Stress, fatigue, surcharge mentale,
- Déséquilibres du quotidien,
- Accompagnement bien-être personnalisé,
- Prévention & soutien global

Chambost-Longessaigne
Ouverture le 1er janvier 2026
Sur rendez-vous uniquement
06 15 52 11 65
contact@en-corpsfemme.fr
Instagram : en_corps_femme

La naturopathie est une approche complémentaire de bien-être. Elle ne se substitue pas à un suivi médical.

LES INFORMATIONS DE LA CCMDL

Déchets

Redevance ordures ménagères

Pour permettre un calcul correspondant à la situation réelle de votre foyer, **pensez à déclarer tout changement de situation** : déménagement, évolution de la composition du foyer (naissance, décès, séparation, garde alternée, entrée en EHPAD...), changement de coordonnées bancaires...



Ce changement doit être déclaré via le portail déchets avant le 31 mars 2026. La fourniture de justificatifs sera obligatoire pour permettre l'instruction de ces demandes par le service déchets de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. Vous rencontrez une difficulté lors de l'utilisation du portail déchets ? Rendez-vous sur la chaîne Youtube de la CCMDL pour consulter 9 tutoriels vidéo, ou en Maisons France services pour vous aider à utiliser votre espace personnel. Pour simplifier le règlement de cette redevance, pensez également au prélèvement qui permet un paiement en 4 fois.

Le Service Gestion des déchets reste à votre disposition aux coordonnées ci-dessous.

Par téléphone au 07 60 45 32 18
du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-16h
Par mail : redevance-dechets@cc-mdl.fr

Changement des règles d'accès en déchèterie

Face aux usages professionnels abusifs constatés sur certains comptes particuliers, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais met en place au 1^{er} janvier 2026 un **quota de passages pour les particuliers sur les déchèteries**.

Le quota annuel sera de **30 passages par an pour chaque badge**. Pour information, aujourd'hui moins de 3% des usagers des déchèteries effectuent plus de 30 passages par an.

Pour les situations exceptionnelles (construction, rénovation, déménagements ou gestion du décès d'un proche), un système de dérogation pourra être activé



sur simple demande et présentation de justificatif sur le portail déchets ou auprès du service déchets. Après validation de la demande, le système de comptabilisation des passages sera désactivé sur une période donnée.

Par ailleurs, le protocole de prise en charge des **déchets amiantés** évolue également au 1^{er} janvier 2026. Les particuliers souhaitant déposer ces déchets devront au préalable les avoir emballés et étiquetés. Du matériel d'emballage et d'étiquetage est à disposition des habitants sur chacun des sites de Montrottier et St-Martin-en-Haut.

La CCMDL soutient le compostage et la valorisation des biodéchets

Depuis 2017, afin de maximiser le tri à la source, la CCMDL aide à l'achat d'un **composteur par foyer**, dans la limite de 60€ et sous conditions. En deux ans, ce sont 250 foyers des Monts du Lyonnais qui ont bénéficié de ce soutien.

Comment obtenir cette aide financière ?

Faites votre demande par mail à gestion-dechets@cc-mdl.fr

À réception de notre validation, envoyez la facture, la copie de votre dernière redevance ordures ménagères ou un justificatif de domicile de moins de 3 mois et votre RIB.

Si votre logement ne permet pas l'installation de composteurs, renseignez-vous auprès de votre mairie car depuis 2024 la CCMDL a déployé près de **50 sites de compostage collectif**. Sans doute y'en a-t-il un près de chez vous.



La fin de la collecte des déchets en porte-à-porte

Depuis l'année dernière, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais s'est engagée dans un changement complet du schéma de collecte des déchets ménagers. Après les 14 premières communes en 2024, la CCMDL a finalisé le **déploiement des points d'apport volontaires** sur les 18 communes restantes au cours de l'année 2025 en 2 vagues successives (printemps et automne).

En 18 mois, la Communauté de Communes aura constitué un **réseau de 275 points d'apport volontaire et**



930 colonnes permettant aux usagers de déposer leurs différents déchets : emballages/papiers, verres et ordures ménagères.

Les objectifs poursuivis sont multiples et les premiers résultats peuvent apparaître :

- La maîtrise des coûts de la gestion des déchets et donc de la redevance

Malgré une hausse de 10% des coûts de traitement en 2024, la baisse des coûts de collecte a permis en 2025 de limiter la hausse de la redevance à 1%.

- La gestion facilitée des déchets pour les usagers

Avec le déploiement des points d'apport volontaire, les habitants peuvent désormais déposer leurs poubelles 24h/24 7j/7 sans se soucier des jours de collecte.

- L'amélioration de l'hygiène sur la voie publique

Ce nouveau système de collecte aura permis la disparition des sacs poubelle sur la voie publique. L'engagement et le civisme de chacun sera sur ce point important pour éviter les dépôts sauvages et ainsi préserver la propreté des points d'apports.

- Une meilleure valorisation des déchets

En 2024, la CCMDL a constaté une **hausse des tonnages collectés de déchets recyclables (+ 5%)** tout en constatant une **amélioration de la qualité des**

collectes (le contenu des sacs jaunes a été mieux valorisé en 2024 qu'en 2023).

Il est également positif de constater que la baisse des sacs noirs, qui sont incinérés, s'est confirmée en 2024 (- 3,5%), une baisse sans doute soutenue par le déploiement de composteurs collectifs et individuels.

Après un tel changement, les efforts seront prolongés en 2026 pour confirmer ces premières tendances positives et conforter les bonnes performances des Monts du Lyonnais dans le domaine des déchets que ce soit dans la réduction des tonnages produits que pour leur valorisation.

Les bonnes pratiques du sac jaune

Depuis 2022 dans les Monts du Lyonnais, **les sacs et bacs jaunes collectent tous les papiers et les emballages ménagers** tels que les bouteilles en plastique, barquettes alimentaires, briques, journaux, pots de yaourt, papiers divers, papiers cadeaux, tubes de dentifrice, canettes, boîtes de conserve, cartons de pizza... la liste est longue !

Grâce à ce dispositif, **plus de 3 000 tonnes de matériaux recyclables** comme l'acier, l'aluminium, le plastique, le papier, le carton ou le verre **ont été triées et revalorisées en 2023**.

Mais attention, **tout ne doit pas finir dans le bac jaune !**

En effet, **20%** des déchets collectés en 2024 n'auraient pas dû se trouver dans les sacs jaunes et constituent des **erreurs de tri**. Cela représente plus de 10 kg par habitant et par an.

Par exemple, le verre, le textile et les déchets verts se retrouvent trop souvent dans les bacs jaunes alors que ces matériaux disposent de filières spécifiques pour être valorisés. Vous hésitez ? Consultez le guide du tri de la CCMDL, ou le site Internet "CITEO guide du tri".



LES INFORMATIONS DE LA CCMDL (SUITE)

Mobilités

NOUVEAU : Monts Vélo'C



Service de location vélo longue durée de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

Louez un vélo à assistance électrique :

- au tarif de 140 € pour 3 mois ou 70 € si vous avez droit au tarif solidaire

ou un vélo rallongé (longtail) ou un cargo :

- au tarif de 60 € pour 1 mois ou 30 € si vous avez droit au tarif solidaire

Dès 16 ans

N'attendez plus, d'octobre à décembre, un mois de location est offert !

Contact : Parc Éco Habitat - 04 72 66 14 30 ou <https://www.cc-montsduyonnais.fr/services/monts-veloc-louez-votre-velo-electrique-pour-3-mois-de-liberte/>



Des ateliers sur mesure autour du vélo et de la mobilité au quotidien

La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et l'association Mobil'Aid vous accompagnent :

- **Remise en selle** : reprenez confiance à vélo, qu'il soit musculaire ou électrique.
- **Trajets en groupe** : découvrez et testez vos parcours quotidiens en toute convivialité.
- **Ateliers numériques** : apprenez à utiliser les outils et applications de mobilité pour mieux vous déplacer.
- **Préparer ses déplacements** : trouvez le meilleur itinéraire et le tarif le plus adapté à votre situation

Contact : Margaux GUINAND : margaux.guinand@cc-mdl.fr 06 80 45 42 48



En Covoit Rendez-vous

En Covoit Rendez-vous est idéal pour covoiturer sur vos trajets domicile/travail. Cette application met en relation les covoitureurs, les trajets sont à moindre coût pour les passagers (gratuits pour les abonnés TCL) et rémunérés pour les conducteurs, grâce à la participation financière de la CCMDL.

Pour les conducteurs

- Trajets entre 0 et 5 km : le conducteur perçoit 1 € par passager.
- Trajets entre 5 et 20 km : le conducteur perçoit 2 € par passager.
- Trajets entre 20 et 30 km et + : le conducteur perçoit 2 € + 0,10 €/km pour les km au-delà de 20 km.
- Votre cagnotte est calculée et versée automatiquement par l'application !

Pour les passagers

- Le tarif est de 0,50 € pour les trajets de 5 à 30 km.
- Pour les trajets supérieurs à 30 km, un supplément de 0,10 € par km s'applique.
- Gratuité totale pour les abonnés du réseau TCL unifié pour les trajets entre 5 et 30 km.



Monts Covoit', le service de covoiturage solidaire pour les trajets de proximité

Vous avez besoin d'un moyen de déplacement pour vos rendez-vous médicaux, vos courses, vos loisirs ou pour rejoindre un arrêt de bus ?

Vous souhaitez proposer ou partager vos trajets en voiture ?

La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais expérimente un service de covoiturage solidaire sur les communes de Chambost-Longessaigne, Haute-Rivoire, Larajasse, St-Laurent-de-Chamousset, Ste-Foy-l'Argentière et Villechenève.

Le fonctionnement est simple : une seule ligne téléphonique permet de demander un trajet en tant que passager ou de proposer un trajet en tant que conducteur. N'attendez plus ! Rejoignez le dispositif dès aujourd'hui, en tant que passager ou conducteur. Aujourd'hui, 183 personnes sont inscrites dans le service, dont 102 passagers et 105 conducteurs.

Contact : Margaux GUINAND au 06 85 78 40 09 ou formulaire d'inscription :



Service de covoiturage solidaire

qualité du catalogue, et se poursuivra sur 2026 et 2027.

Les temps forts 2025 reposent sur l'accueil exceptionnel de la lauréate suédoise-samie Ann-Hélén LAESTADIUS (roman Stöld) en janvier à Duerne et St-Martin-en-Haut pour des rencontres conférences-dédicaces et remise du trophée. Le public était également au rendez-vous lors de la grande fête de clôture du Prix littéraire jeunesse des P'tits D'Monts du 24 mai à St-Laurent-de-Chamousset. Cette 5^e édition a réuni environ 3 000 votants et 42 écoles partenaires ! Remerciements et témoignages des 3 auteurs lauréats disponibles sur le site internet du réseau (commonly.bibenligne.fr).

Lancée depuis juillet, la 5^e édition du Prix littéraire adulte des Grands D'Monts embarque les lecteurs sur les îles océaniennes. 5 livres à découvrir dans les bibliothèques du réseau avec des actions partenaires (Festival cinéma océanien avec le Paradiso et des visites avec le musée de l'Océanie La Neyrière à Pomeys). **Grande fête de clôture et annonce du lauréat en février 2026 !**

2026 annonce un projet d'envergure avec la résidence de l'autrice-illustratrice jeunesse Lucie ALBON de renommée internationale. Ce grand projet culturel de territoire est né des différentes rencontres du Comité Consultatif Culture impulsé par la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. Il a pour ambition la coopération d'acteurs culturels locaux d'horizons divers et la médiation auprès de publics multiples sur fond d'écologie.



Réseau Com'Monly

Depuis janvier 2025, le Réseau Com'Monly a réalisé plus de 173 000 prêts et 24 500 réservations. Avec un peu plus de 115 000 documents réservables en ligne (livres, revues, CD, DVD, etc), c'est environ 1 tonne de documents qui est transportée chaque semaine pour satisfaire les réservations des quelques 8 000 abonnés. Le fonctionnement du réseau repose sur 400 bénévoles, 13 salariées réparties sur 20 bibliothèques sur les 30 et 1 coordinatrice. Un fonds de 250 outils d'animation, enrichi chaque année, permet une très grande diversité d'offres en bibliothèque. Les équipes ont d'ailleurs perfectionné leurs compétences dans l'art du "kamishibai" et la "lecture à voix haute" au cours de l'année. En parallèle, un nettoyage profond du SIGB a été entamé pour améliorer la



LES INFORMATIONS DE LA CCMDL (SUITE)

France services



Un service public de proximité au cœur des Monts du Lyonnais

En 2025, le réseau France services continue de se déployer pour garantir à chaque citoyen un accès simplifié aux démarches administratives. Avec 2 840 structures réparties sur tout le territoire, dont 36 dans le Rhône et 27 dans la Loire, pour un service public de proximité, accessible en moins de 30 minutes pour 98% de la population.

France services, pour :

- Accompagner gratuitement dans les démarches administratives quotidiennes.
- Aider dans les démarches en ligne (navigation sur les sites internet des administrations, simulation d'allocations, demande de documents en ligne).
- Faciliter la résolution de situations complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.
- Mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).

Dans les Monts du Lyonnais, 3 structures proches de chez vous :

Dans les Monts du Lyonnais, la Communauté de Communes (CCMDL) propose trois dispositifs complémentaires pour répondre aux besoins des habitants. Les six conseillères France services accompagnent chaque jour en moyenne 67 demandes. De janvier à septembre 2025, les trois structures France services de la CCMDL ont réalisé 12 079 accompagnements.

- Les **deux Maisons des Services** situées à St-Symphorien-sur-Coise et à St-Laurent-de-Chamousset, créées en 2008 et labellisées France services le 1^{er} janvier 2020 avec un accueil le matin sans rendez-vous et sur rendez-vous l'après-midi : de 9h à 12h du lundi au vendredi, et uniquement sur rendez-vous de 13h30 à 17h.

- **France services itinérant**, le bus sillonne les Monts du Lyonnais selon un calendrier établi, du lundi au vendredi, sans rendez-vous à :

Aveize, Brullioles, Brussieu, Chambost-Longessaigne, Châtelus, Chevrières, Coise, Duerne, Grammond, Grézieu-le-Marché, Haute-Rivoire, La Chapelle-sur-Coise, Larajasse Le Bourg, Larajasse L'Aubépin, Les Halles, Longessaigne, Maringes, Meys, Montromant, Montrottier, Pomeys, Souzy, St-Clément-les-Places, St-Denis-sur-Coise, St-Genis-l'Argentière, St-Martin-en-Haut, Ste-Catherine, Ste-Foy-l'Argentière, Villechenève, Viricelles, Virigneux.

Équipé d'un accès internet, d'une imprimante et d'un scanner, facilitant ainsi les accompagnements du quotidien, le bus a permis aux conseillères de tenir 208 permanences et de réaliser 989 accompagnements (de février à septembre 2025) en se déplaçant sur 30 communes du lundi au vendredi.

Renseignements : contactez-nous par mail :
mds@cc-mdl.fr et **busfranceservices@cc-mdl.fr**

Maison des Services St-Laurent-de-Chamousset

122, avenue des 4 Cantons - Tél. 04 74 26 50 78

Maison des Services St-Symphorien-sur-Coise

57, rue des Tanneries - Tél. 04 78 19 05 14

En 2026 les 2 maisons innoveront pour vous offrir des lieux encore plus accueillants, nous vous donnerons des nouvelles au fur et à mesure de l'avancement des projets.

Plus d'informations sur le site internet de la CCMDL :

France services | CCMDL



Le Conseil de Développement des Monts du Lyonnais

Le Conseil de Développement est constitué d'habitant(es) des Monts du Lyonnais qui s'appliquent à faire vivre la **démocratie participative**. Il rassemble des **personnes tirées au sort** sur les listes électorales et d'**autres volontaires qui sont intéressées de contribuer aux politiques publiques du territoire**. Pour rendre toujours plus effective l'expérience de démocratie participative, un tirage au sort des élus municipaux avait été organisé en 2024 pour réfléchir avec eux sur le bilan des activités du Conseil de Développement.

Aujourd'hui, il est constitué d'une quinzaine de membres qui ont choisi ensemble plusieurs thèmes à approfondir et à porter à la connaissance des habitants en s'appuyant sur les travaux, études ou préoccupations du territoire (santé, transport...). Ils suivent également l'évolution des engagements et schémas directeurs du territoire comme le PCAET.

C'est ainsi qu'un des groupes a fait le choix, en concertation avec le Projet Alimentaire Territorial en cours, de **réfléchir au lien entre l'alimentation et la santé**. Cette réflexion a débouché sur un événement porté par plusieurs associations et structures locales : **Festiv'alim**, premier festival sur le territoire à aborder le lien entre l'alimentation et la santé, en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire.



Service public de la rénovation de l'habitat

Un accompagnement gratuit pour un logement plus confortable, économique et adapté

Le service public de la rénovation de l'habitat est en place sur le territoire de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. Il est situé au **Parc Éco Habitat**, à St-Symphorien-sur-Coise. Un **nouvel accueil** a été construit cette année pour vous offrir un service public plus confortable et plus convivial. Venez nous rencontrer !

Ce service gratuit, neutre et indépendant vous accueille, vous informe, vous conseille et vous accompagne dans tous vos projets liés à l'amélioration de votre logement, et ceci sans aucun engagement de votre part. Que vous soyez propriétaire occupant, bailleur, locataire ou en copropriété, et quel que soit votre niveau de revenus, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour :

- **Des travaux de rénovation énergétique** (isolation, chauffage, fenêtres, ventilation, solaire, etc). En 2025, le dispositif MaPrimeRénov' a connu de nombreuses évolutions. Au-delà de l'information sur les aides actuellement mobilisables, nous pouvons vous guider dans le choix des travaux à entreprendre, des matériaux adaptés à la rénovation de votre logement et nous pouvons vous orienter vers des artisans locaux. Les primes énergies (CEE) et des aides locales sont toujours mobilisables quels que soient vos revenus.



- **L'adaptation du logement** afin de rester vivre chez soi le plus longtemps possible, dans un habitat sûr et confortable.

- **La mise en place d'éco-gestes** pour réaliser des économies d'énergie et reprendre en main les consommations au sein de votre logement.

Des rendez-vous avec des conseillers sont possibles au Parc Éco Habitat à St-Symphorien-sur-Coise, à la Maison France services à St-Laurent-de-Chamousset, ou directement à domicile.



Contact

Parc Éco Habitat

293, chaussée Beauvoir
69590 St-Symphorien-sur-Coise

Tél. 04 72 66 14 30
parc-ecohabitat@cc-mdl.fr



Horaires

Accueil téléphonique

- Lundi : 8h30-12h30 et 14h-17h30
- Mardi : 8h30-12h
- Mercredi : 8h30-11h30
- Jeudi : 8h30-12h
- Vendredi : 8h30-12h30 et 14h-17h30

Ouverture au public

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Cette journée festive et informative s'est déroulée sous le bal monté de La Fabrik à St-Symphorien-sur-Coise.

Un grand merci à l'ensemble des acteurs qui ont participé à rendre cette journée conviviale.

Sur cette fin d'année 2025, **les membres ont souhaité travailler sur les élections municipales de 2026** et plus précisément sur :

- les moyens de porter à connaissance de tous les habitants les nouvelles règles qui vont s'appliquer aux communes de moins de 1000 habitants,
- la mise en lumière du rôle des conseillers municipaux.

Plus d'infos : <https://www.cc-montsduyonnais.fr/collectivite/fonctionnement/le-conseil-de-developpement-des-monts-du-lyonnais/>

Trois bonnes raisons de rejoindre le Conseil de Développement

1. Pour participer à l'élaboration des politiques territoriales, apporter des idées, des avis et une vigilance citoyenne. Ces réflexions enrichissent celles des élus.
2. Pour suivre, s'informer et porter à connaissance les décisions qui feront évoluer notre territoire.
3. Pour rappeler l'importance d'un dialogue entre la population et les élus sur des questions d'intérêt général et le maintenir.

Si vous êtes intéressé(e)s pour rejoindre ce groupe de volontaires, vous pouvez contacter Lise PERTREUX, animatrice du Conseil de Développement, par mail **cd@cc-mdl.fr** ou par téléphone **06 25 93 57 39**.

SERVICES ET ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

Service Public d'Assainissement

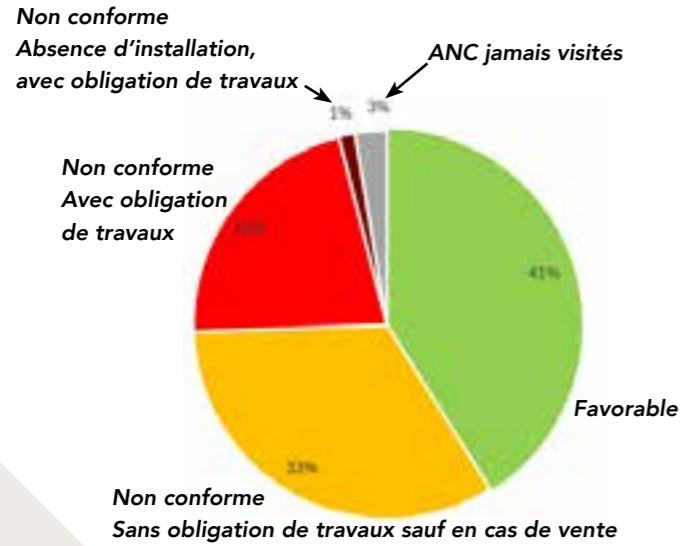
Non Collectif (SPANC)

Le SPANC est un service obligatoire existant depuis 2006 sur tout le territoire français. Sur votre commune, il est assuré par le **SIMA Coise**.

Les vérifications de bon fonctionnement

Composé de 4 techniciens, une secrétaire (temps partiel) et une Directrice (temps partiel), il a pour mission obligatoire de **contrôler périodiquement** (tous les 7 ans) **tous les bâtiments qui produisent des eaux usées domestiques et qui ne sont pas raccordés au réseau d'assainissement collectif**. Ce contrôle a pour objet de vérifier l'existence d'un **dispositif d'assainissement non collectif complet, entretenu et ne générant aucune nuisance**. Ainsi, en 2024 ce sont 664 installations qui ont eu une vérification de bon fonctionnement sur notre périmètre d'intervention (79 communes). Les résultats sont les suivants :

Etat des ANC sur l'ensemble du territoire du SPANC au 31/12/2024



L'entretien des systèmes : un dispositif bien entretenu est un dispositif qui dure dans le temps

Votre système nécessite un entretien régulier : nettoyage annuel du préfiltre, écrémage régulier du bac à graisse, vidange de la fosse, fau cardage des roseaux ou, pour les ouvrages plus complexes, nettoyage de l'auget, de la pompe, des regards, du média filtrant. De même, un contrôle annuel visuel de tous les ouvrages permet de prévenir des dysfonctionnements.

Un **contrat d'entretien** est vivement conseillé pour les ouvrages agréés (se référer au guide du fabricant).

SPANC du SIMA Coise
1 Passage du Cloître
42330 St-Galmier
Tél. 04 77 94 49 61
spanc@sima-coise.fr
www.sima-coise.fr



Les projets de travaux

Le SPANC a également pour **mission de valider tout projet d'assainissement autonome pour du neuf ou de la réhabilitation**. Il doit valider par écrit ce projet (déclaration ANC à compléter par le propriétaire demandeur) avant tout travaux. Et le SPANC doit également contrôler les travaux sur chantier AVANT remblaiement. Sur notre territoire, en 2024 ce sont 253 chantiers qui ont été réalisés, et 241 projets qui ont été validés. Ces 3 contrôles génèrent un rapport envoyé à l'usager (copie en mairie) avec un avis qui peut être favorable ou défavorable. Chaque rapport déclenche une redevance ainsi que des obligations ou préconisations à respecter.

Les transactions immobilières

Depuis 2011, pour toute vente d'une maison non raccordée aux égouts, le notaire réclame également un contrôle du SPANC de moins de 3 ans. Si les conclusions sont défavorables, l'acquéreur aura 1 an pour se mettre et conformité à partir de la date de vente. 169 diagnostics préalables à une vente ont été réalisés en 2024 sur le territoire.

Les vidanges

Le SPANC a également contractualisé un marché public pour ouvrir l'accès aux usagers du territoire à des vidanges à des prix très compétitifs.

Des pénalités en cas de non-conformité

Depuis 2021, les élus du SIMA Coise ont décidé de renforcer le suivi des travaux obligatoires. Ainsi, lorsque les délais de réalisation ne sont pas respectés, une mise en demeure est adressée à l'usager. En l'absence de mise en conformité, une pénalité annuelle est désormais appliquée.

Cette mesure vise à :

- garantir l'équité entre les usagers ayant déjà investi dans un dispositif conforme,
- encourager la réalisation des travaux, dans un objectif commun de préservation de la santé publique et de l'environnement.

Conseils et contact

Le SPANC est aussi présent pour tout conseil, n'hésitez pas à nous contacter.



GROUPEMENT D'EMPLOYEURS
DES MONTS DU LYONNAIS



GROUPEMENT D'EMPLOYEURS
DES MONTS DU LYONNAIS
ASSOCIATIF

GELF : 72 adhérents – 40 salariés

GELF A : 40 adhérents – 31 salariés

En 2025, le GELF a participé à des actions/manifestations sur le territoire des Monts du Lyonnais à destination de différents publics, demandeurs d'emploi ou professionnels :

- La **rencontre emploi** organisée par la CCMDL en avril 2025 à Ste-Foy-l'Argentière. Bilan : plusieurs candidats rencontrés dont de très bons profils que nous avons pu proposer à nos adhérents.
- Participation à la **matinée de l'orientation au lycée Champagnat** en janvier, dans le but de présenter notre cœur de métier qui est le recrutement et la mise à disposition de personnel.

- **Présence du stand du GELF à la Foire des Monts du Lyonnais** les 20 et 21 septembre à St-Martin-en-Haut. Le GELF est également allé à la rencontre de ses adhérents afin de mieux connaître leur activité, leurs préoccupations et leurs besoins. Parce qu'une des valeurs essentielles du GELF est la proximité !



Les salariés et administrateurs du GELF et du GELF A lors du repas de Noël

GELF/GELF A

35, place de la République
69590 St-Symphorien-sur-Coise
Contact : Julie BARONNIER
Tél. 09 67 05 93 58 - Port. 06 18 95 46 99
contact@gelf.fr / gelfasso@gelf.fr

À votre écoute

“À votre écoute” est une association apolitique, non confessionnelle, respectueuse des personnes qui viennent se confier à l'un ou l'autre de ses membres.

Une ligne téléphonique

pour dialoguer avec une personne de l'association. Le tout entouré d'un secret absolu. Que tous ceux et toutes celles qui, un jour ou l'autre, se sentiront “mal dans leur peau” le sachent, il existe une structure qui leur est entièrement dévouée et attentive à leurs problèmes.



Nous ne sommes pas des professionnels, mais nous travaillons avec des professionnels compétents, habilités à une véritable thérapie.

Permanence téléphonique :
un temps d'écoute au 04 74 72 21 32.

Les lundis et les 1^{er} et 3^{es} samedis du mois de 18h à 23h

Des rencontres en face à face

Parenthèse : Groupe de parole mensuel à l'ETAIIS, (espace de vie sociale 04 87 61 70 06)
Mais aussi rendez-vous individuels, lundi, mardi, mercredi ou jeudi matin.
Prenez contact au 06 70 57 58 70.

Des après-midis détente

Le vendredi : balade, jeux, échanges.
Renseignements au 04 78 44 42 86

Des conférences

Des temps de réflexion sur des thèmes variés en lien avec le bien-vivre.

“À votre écoute”, Monnie SERRA : 06 70 57 58 70
18, impasse de la Mairie
69610 Ste-Foy-l'Argentière
Mail : serra.monnie@wanadoo.fr

SERVICES ET ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE (SUITE)

Association La Fabrik

Artisanerie de rencontres culturelles

La Fabrik agit dans le champ des arts et de la culture depuis 2016 sur le territoire des Monts du Lyonnais. Nomade et indépendante, l'association œuvre pour la création, la diffusion et l'imagination artistique et citoyenne, en proposant une **programmation de spectacles, concerts, ateliers et rencontres**.

La Fabrik accompagne les associations et artistes du territoire en valorisant leur travail à travers différents outils adaptés à leurs besoins (location de matériel, agenda collaboratif et résidence de création...).

Événements sur le territoire

L'année 2025 aura été riche en belles rencontres : avec les compagnies venues de toute la France pour partager leur création avec le public, les bénévoles toujours aussi nombreux à faire vivre l'association, les associations partenaires avec lesquelles de nouveaux liens se sont tissés un peu partout sur la carte du territoire, ainsi que les municipalités qui nous ont accueillis chaleureusement sur leur commune.

De nombreux projets ont vu le jour sur le territoire des Monts du Lyonnais, au total 22 communes différentes ont été investies par La Fabrik. Entre accueil de compagnies en résidence, spectacles pour les scolaires, spectacles ouverts au grand public, ou nos festivals temps forts du **Mouton dans le Ciel** pour le jeune public, **Charivarue** pour l'art de rue, et **Le Bal Monté et ses Guinguettes** en été.



Certains de ses événements phares seront reconduits en 2026 :

- Du 4 au 19 avril : le festival de spectacles jeune public Un Mouton dans le Ciel en itinérance dans + de 20 communes du territoire
- 28, 30 & 31 mai : le festival d'arts de rue Charivarue à Chazelles-sur-Lyon
- à l'été & automne : l'implantation du Bal Monté dans une commune, accueillant sous sa toile les Guinguettes de l'été chaque mercredi du mois d'août, son festival de musique du monde La Socane et son festival La Mort & Nous.



Accompagnement & centre de ressources

La Fabrik accompagne les associations du territoire au travers de différents outils :

- **LE KALEPIN : l'Agenda culturel collaboratif en ligne (Lekalepin.fr)**

Refondu début 2025, Le Kalepin a fait peau neuve ! L'ancien site, devenu vieillissant, nécessitait une modernisation pour assurer sa pérennité. Il arbore désormais de nouvelles couleurs et une interface entièrement repensée, plus claire et agréable à utiliser.



Pour plus d'informations et vous abonner à la newsletter rendez-vous sur www.lafabrik-moly.fr

Contact : info@lafabrik-moly.fr / 09 82 30 04 54

Suivez-nous sur Facebook et Instagram @lafabrikmdl

Cet outil permet de consulter en ligne l'ensemble des événements organisés sur le territoire des Monts du Lyonnais. Les utilisateurs peuvent également s'abonner à la newsletter pour recevoir chaque mercredi soir un récapitulatif des événements à venir sur les dix prochains jours.

Le Kalepin est aussi un véritable outil de coordination : il aide les associations à planifier leurs prochaines manifestations en ayant une vision d'ensemble du calendrier local et des créneaux déjà utilisés par les structures voisines.

- **LA KUMA (Koopérative d'Utilisateurs de Matériel Artistique) : mutualisation de matériel scénique**

La Fabrik vous propose un parc de matériel son et lumière (enceintes, lumières, matériel scénique) disponible à la location pour vos événements culturels ou associatifs sur les Monts du Lyonnais. Ce parc est disponible grâce à la mutualisation du matériel de 18 associations du territoire.

Groupement des 4 Cantons

Section de St-Laurent-de-Chamousset

La principale activité de la section de St-Laurent, pour l'instant, est le **service matériel** pour les diverses manifestations associatives, communales ou encore des fêtes privées.

Un remerciement bien sincère à Bernadette POYET et à Hubert ROCHE qui ont assuré, en 2025, 81 départs et donc 81 retours du matériel ! Cela représente beaucoup de temps et beaucoup de matériels manipulés. C'est un véritable service auprès de la population du secteur.



Les projets du Groupement des 4 Cantons pour 2026

- **Le concours de boules lyonnaises vétérans**, au printemps, à St-Martin-en-Haut.
- **La préparation du concert Choralias** du printemps 2027, avec l'apprentissage des chants communs à l'automne 2026, sur la section de St-Symphorien-sur-Coise.
- **Le Comice** est programmé les 27 et 28 juin 2026 et sera organisé par la section de Chazelles-sur-Lyon.

Le Comice 2027 se déroulera sur la section de St-Laurent et les premiers préparatifs débuteront à l'automne 2026.

Le **Costumier des 4 Cantons** connaît une fréquentation régulière et soutenue. L'équipe de bénévoles s'est enrichie de nouvelles personnes.

Rappelons que l'accueil se fait le mercredi après-midi et le samedi matin après avoir pris rendez-vous en appelant le 07 86 79 45 36.

Contact : Daniel MURE, président de la section de St-Laurent
06 50 69 29 84



SERVICES ET ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE (SUITE)

Solidair-Aidants

Activités de l'association

Solidair-Aidants anime des "groupes locaux d'entraide", lieu d'écoute et d'échange pour les aidants de personnes en perte d'autonomie, un se retrouve à Duerne les premiers lundis du mois, un à Chazelles, le deuxième lundi, un à Longessaigne et à Larajasse le troisième vendredi, toujours en présence de psychologue. En 2025, une ergothérapeute, une socio-esthéticienne, une diététicienne et une professeure de yoga sur chaise sont intervenues dans nos groupes.

Actuellement à Duerne et Longessaigne, une animatrice et des bénévoles accueillent les aidés aux "haltes-répit" chaque lundi pour Duerne. Selon les moments, les saisons, 6 à 7 personnes sont présentes.

La colocation

La colocation, ouverte depuis le 3 juin 2024 accueille aujourd'hui 7 habitants, 1 place est disponible.

Pour rappel, cette structure a été officiellement inaugurée le 18 septembre dernier en présence de Monsieur le Président du Département du Rhône, de Monsieur le Maire de Duerne, des représentants de la CCMDL et de nombreux élus. Un grand merci renouvelé pour l'aide apportée depuis de nombreuses années pour la genèse et la mise en œuvre du projet !

Le cadre de vie est en amélioration constante de façon à tenir compte de l'évolution des besoins personnels des colocataires : élaboration des repas, soins personnalisés en collaboration avec les infirmières et les Assistantes de Vie Sociale, les familles et les bénévoles qui continuent de s'impliquer au quotidien y compris

pour les animations proposées par les Animatrices, Coordinatrices de Vie Sociale et Partagée.

Ici, les "colocs" vivent à leurs rythmes, ils participent aux tâches quotidiennes comme aider à la confection du repas, plier le linge, passer le balai, jardiner et bien d'autres encore...

Nous profitons de sorties telles que les marchés, la guinguette à St-Symphorien, le cinéma, la visite d'une boulangerie à Messimy, le pique-nique sans oublier la bibliothèque, l'épicerie et les nombreuses balades dans Duerne. Nous avons soufflé les 1 an de la colocation, l'occasion de réunir tout le monde !

Des interventions (yoga sur chaise et gym adaptée) sont proposées toutes les semaines, d'autres reviennent ponctuellement (socio-esthéticienne, médiation canine, atelier floral).

Des rencontres sont prévues avec les enfants de la micro-crèche et de l'école.

Nous sommes toujours en quête de nouvelles idées et de nouvelles rencontres, alors n'hésitez pas à nous contacter.

En conclusion, un projet solide, qui a, au fil des mois, trouvé ses conditions de fonctionnement et de pérennisation, et où le partage, l'esprit collectif et l'engagement se concrétisent à tout moment.



Association ARPAMOLY

(Art et Patrimoine des Monts du Lyonnais)

Que de rencontres, que de bonheur pour les bénévoles, qui ne comptent pas leur temps, que de retours chaleureux des visiteurs ! La Maison de Pays des Monts du Lyonnais vit à un rythme soutenu ; bref il s'y passe toujours quelque chose de nouveau. Les enfants des écoles du territoire, les centres aérés, les résidents des EHPAD et des centres d'adaptation, amènent une vie sociale enrichissante.

2025 a permis de faire découvrir de multiples talents artistiques et des échanges passionnants, que ce soit autour de la peinture, de la sculpture, de la gravure, de la photographie, de la mosaïque ou du dessin.

Du côté du patrimoine, "Les secrets de la photo" nous ont été dévoilés lors d'une exposition en collaboration avec un photographe professionnel. Puis, l'exposition "Le froid : en produire et s'en protéger ?" a permis psychologiquement de se mettre au frais pendant les chaleurs de l'été !



Scolaires en plein atelier scrapbooking à l'occasion de leur visite de l'exposition "Les secrets de la photo"

Dans la salle territoire, que de bougies soufflées ! 78 ans du Théâtre de Coise... 60 ans du Comice des 4 Cantons... 10 ans des Entrepreneures au féminin des Monts du Lyonnais... 10 ans de Radio Modul... sans oublier les souvenirs et témoignages de la Résistance entre 39 et 45, le Club d'Astronomie des Monts du Lyonnais et bien sûr Festilaine.

Nous espérons que notre traditionnel marché de Noël, avec ses nouveautés, vous a permis de gâter parents et amis.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, sachez que vous êtes les bienvenus. Tout se passe dans la simplicité, la complicité et la convivialité. Les compétences de chacun et chacune nous sont très précieuses dans l'organisation, le montage des expositions, l'accueil de groupes (scolaires et autres visiteurs), ainsi que dans la sélection d'artistes et participants au Marché de Noël.

Nous en profitons pour remercier sincèrement la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais pour son soutien moral et logistique.

Enfin, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux et nous vous promettons une année 2026 riche en surprises !

Pour l'association : Annie POIROT, présidente et Floriane CHARRA, animatrice

Maison de Pays des Monts du Lyonnais

Place de l'Église - 69850 St-Martin-en-Haut

Horaires : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (sauf le jeudi matin), dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 15h à 18h

Entrée libre et gratuite

Contact : Floriane CHARRA - Tél. 07 69 99 10 39

Mail : arpamoly@gmail.com - Site : www.arpamoly.fr

ADMR

L'ADMR souhaite permettre aux bénéficiaires de rester chez eux dans de bonnes conditions. N'hésitez pas à nous renseigner pour venir renforcer notre équipe d'intervenants à domicile.

ADMR Chamousset en Lyonnais, c'était en 2024 : 45 bénévoles, 44 intervenants à domicile, 4 salariées administratives, environ 35 000 heures d'intervention auprès de 330 personnes aidées dans nos 13 communes.

Sur votre commune de Chambost-Longessaigne, 20 bénéficiaires ont été aidés en 2024.

Nos missions

Service aux seniors ou/et handicapés : évaluation personnalisée des besoins, accompagnement pour chacun et suivi de qualité des prestations : • Aide aux actes essentiels de la vie quotidienne : toilette, habillement, transfert, lever, coucher, préparation et prise de repas.



- Portage de repas assuré principalement par des bénévoles.
- Téléassistance.
- Accompagnements.

Les + : Des temps de rencontre organisés par les bénévoles pour les bénéficiaires (après-midi jeux, restaurants, sorties, théâtre...).

Entretien de la maison : solutions adaptées à tous, pour quelques heures ou à l'année.

Famille : soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie.

La moitié de vos factures est, soit déduite de vos impôts, soit remboursée : pour 1 000 € facturés -> 500 € remboursés.



L'ADMR recrute et vous propose des emplois

- De proximité et flexibles, avec du temps partiel ou du temps plein, en CDD ou CDI.
- De lien social et d'accompagnement, autonomes avec un esprit de travail d'équipe renforcé.
- Avec des avantages : prise en charge des frais kilométriques.
- Avec la satisfaction de se sentir utile et contribuer au bien-être des personnes aidées.
- Avec des formations professionnelles et qualifiantes rémunérées (avec aussi possibilité d'accompagnement au diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)).



Les + :

- Des moments de convivialité pour les salariés et les bénévoles.
- Des cadeaux pour les salariés lors de divers événements grâce à la générosité des entreprises locales que nous remercions.

Collaboration étroite avec le SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) pour une prise en charge complète des soins et de l'aide.

Espace Juge Pascal

69930 St-Laurent-de-Chamousset

Contact : 04 74 70 59 76

admr.chamoussetenlyonnais@gmail.com

www.admr-rhone.fr



SERVICES ET ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE (SUITE)

Association des Handicapés des Monts du Lyonnais

2025 : 50 ans de solidarité et d'engagement

L'association des Handicapés des Monts du Lyonnais célèbre son anniversaire.

• Durant l'année, cet évènement a été marqué à deux reprises.

Lors de l'assemblée générale de l'association en présence de Madame la présidente de l'Adapei 69, Mme Valérie BÉRARD, de M. SERRANO, directeur des Ets La Goutte d'or, de M. Pierre VARLIETTE, maire de St-Laurent, de Mme Karine BERGER, maire de Ste-Foy et des représentants des communes environnantes, M. Francis CHAVEROT, premier président de l'association et Mme Odette RIVOIRE, présidente durant 27 ans ont fait une rétrospective de l'association créée en 1975 avec pour objectif la création d'un CAT à Meys, qui a ouvert ses portes et accueilli ses premiers ouvriers le 1^{er} mars 1982.

• Après 20 ans d'attente, le projet de foyer d'hébergement foyer de vie et accueil de jour à St-Laurent-de-Chamouset a ouvert ses portes début mars 2025.

Les résidents ont pris possession de leurs nouveaux locaux flambants neufs et tout confort.

Ce nouvel établissement muni de chambres individuelles, de studios peut accueillir 53 résidents.

• Le 6 septembre 2025 profitant de la traditionnelle **journée pétanque** créée en 1996 et qui depuis se perpétue chaque année, les membres du CA se sont mobilisés pour donner à cette journée un caractère très festif afin de fêter dignement ce cinquantième anniversaire de l'AHML.

Dès 14h, 180 joueurs en triplette se sont retrouvés au parc à Ste-Foy pour disputer le concours de pétanque. De 17h30 à 19h30, un spectacle de magie de clownerie a animé la fin d'après-midi.

Pendant l'apéritif, les membres du CA ont distribué aux 230 participants au repas un petit porte-clés, souvenir de cette belle journée.

Le gâteau d'anniversaire et la soirée dansante ont clôturé cette belle journée.

Activités, loisirs, rencontres

Tout au long de l'année, la commission loisirs propose : après-midi jeux, week-end, sortie bowling, barbecue, repas dansant, voyage, journée d'amitié, sortie discothèque.

Les membres du CA remercient toutes les municipalités qui, par leurs subventions ou prêts de salle gracieux, soutiennent notre association.

**Contacts : J. RESSICAUD : 04 74 26 00 00
Y. CŒUR : 04 78 44 43 07**



Les gagnants de la pétanque

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS février à juin 2026

FÉVRIER

Di 1 ^{er}	LA DICTÉE	14h	La Bibliothèque
Sa 7	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE & REPAS ANNUEL	18h	AJC
Ve 27	THÉÂTRE	20h30	Petit Théâtre du Colombier
Sa 28	THÉÂTRE	20h30	Petit Théâtre du Colombier

MARS

Di 1 ^{er}	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	10h	Pétanque Chambostienne
Di 1 ^{er}	LOTO	14h	Sou des Écoles
Di 1 ^{er}	THÉÂTRE	14h30	Petit Théâtre du Colombier
Ve 6	THÉÂTRE	20h30	Petit Théâtre du Colombier
Sa 7	BAL		Club Automobile
Sa 7	THÉÂTRE	20h30	Petit Théâtre du Colombier
Di 8	THÉÂTRE	14h30	Petit Théâtre du Colombier
Ve 13	THÉÂTRE	20h30	Petit Théâtre du Colombier
Sa 14	THÉÂTRE	20h30	Petit Théâtre du Colombier
Di 15	REPAS		Société de Shasse
Di 15	THÉÂTRE	14h30	Petit Théâtre du Colombier

AVRIL

Sa 11	VENTE DE GRENOUILLES	11h	CPCL
Ma 21	CONFÉRENCE ET CASSE-CROÛTE	19h	AEP - Salle Faye
Sa 25	ANNIVERSAIRE 30 ANS		AJC
Di 26	SORTIE PRINTEMPS		ChamboOst

MAI

Ve 8	COMMÉMORATION VICTOIRE 1945		Conseil municipal
Je 14	MARCHE DES NEZ EN L'AIR	8h	Gym et Comité des Fêtes
Je 14	EXPOSITION DE PEINTURES		Atelier du Vieux Logis
Je 14	VENTE DE FLEURS		Solidar'endé
Sa 16	FÊTE DES CLASSES EN 6		Classes en 6

JUIN

Ve 5	CONCOURS DE PÉTANQUE	19h	Société de Chasse
Ve 12	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE THÉÂTRE ET SALLE FAYE	18h	Théâtre et AEP
Sa 20	PIQUE-NIQUE CHAMBOSTIEN	12h	Comité des Fêtes
Sa 20	FÊTE DE LA MUSIQUE	14h30	Associations/habitants
Ve 26	CONCOURS DE PÉTANQUE Challenge Jean ROUSSET	19h	Pétanque Chambostienne

Retrouvez ce calendrier et d'autres infos sur :
www.chambost-longessaigne.com

Le Comité des Fêtes et toutes les associations chambostiennes vous remercient de votre participation.

INFOS PRATIQUES

La Mairie

Place de la Bascule

69770 Chambost-Longessaigne

Tél. 04 74 26 33 85 - Fax 04 74 26 34 72

E-mail : mairie@chambost-longessaigne.com

SITE INTERNET : <http://www.chambost-longessaigne.com>

SUIVEZ-NOUS sur la page FACEBOOK "Chambost-Longessaigne"  et sur l'application mobile PANNEAU POCKET 

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h

Jeudi de 13h30 à 16h30

Permanence des élus :

Samedi de 10h à 11h

Bibliothèque

Mercredi de 10h à 12h

et de 16h à 18h30

Samedi de 10h à 12h

Marché hebdomadaire

Mercredi de 16h à 19h

Agence postale

Place de la Bascule

69770 Chambost-Longessaigne

Tél. 04 74 70 60 57

Lundi, mardi et jeudi de 9h30 à 12h

Mercredi et vendredi de 15h30 à 18h

Levée du courrier : 9h la semaine
8h le samedi

